

MaisonsAlfort

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

www.maisons-alfort.fr

Avril 2014 N° 420



VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

27 avril : Pharmacie Youk-Tan

99 avenue du Général Leclerc

1^{er} mai : Pharmacie 2 TNK

139 rue Jean Jaurès

4 mai : Pharmacie Balteau

76 avenue Léon Gambetta

8 mai : Pharmacie de l'Ecole Nguyen

26 avenue du Général de Gaulle

11 mai : Pharmacie de la Mairie

61 avenue du Général de Gaulle

18 mai : Pharmacie Arc en Ciel

16 avenue Gambetta

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques :

Dimanche 20 avril sur le marché du Centre-ville (côté avenue du Professeur Cadiot) et samedi 3 mai sur le marché de Charentonneau (côté rue Roger François).

Encombrants et DEEE : Secteur 1 (lundi 5 mai), secteur 2 (mardi 6 mai), secteur 3 (mercredi 7 mai), secteur 4 (jeudi 8 mai), secteur 5 (vendredi 9 mai), secteur 6 (lundis 14 avril et 12 mai), secteur 7 (mardis 15 avril et 13 mai) et secteur 8 (mercredi 16 avril et 14 mai). Pour connaître votre secteur, consultez le site internet de la Ville ou le guide pratique 2014 en pages 41 et 42.

> Plus d'infos au 01 43 96 77 65

Lundi de Pâques (21 avril) : Pas de collecte de déchets végétaux dans les secteurs nord et sud et aucun rattrapage n'est prévu. La collecte des Ordures ménagères dans le secteur nord est en revanche bien assurée.

Les 1^{er}, 8 et 29 mai : La collecte des ordures ménagères sera assurée dans le secteur sud. Les collectes sélectives (emballages et verre) n'auront pas lieu en revanche dans le secteur nord.

GRANDE QUINZAINE DES MARCHES

A l'occasion de la quinzaine des marchés, une hôtesse offrira des sacs sérigraphiés aux promeneurs les samedi 17 et dimanche 18 mai prochains.

DES ROSES OFFERTES POUR LA FÊTE DES MÈRES

Les associations de commerçants des marchés du Centre et de Charentonneau ont tout prévu pour gâter toutes les mamans maisonnaises les samedi 24 et dimanche 25 mai prochains. Une hôtesse leur délivrera une rose gratuitement en échange d'un beau sourire alors à votre bon cœur, mesdames !

Directeur de la publication : Michel Herbillon

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : Idéepole

Impression : Léonce Deprez

Photos : Service Communication et RP - Lastes, Le Nai

Tirage : 32000 exemplaires

Dépot légal : 3501 P



Sommaire

Avril 2014 n°420



Dossier p. 14



Actualité p.24



Génération p. 28



Culture p. 30



Sport p. 34

03 > A LA UNE

- La nouvelle Municipalité et le nouveau Conseil municipal
- Hommage aux élus sortants

12 > DOSSIER BUDGET 2014

24 > ACTUALITÉ

- Concert d'exception de la Légion étrangère
- Inscriptions scolaires pour la rentrée 2014/2015
- Remise des diplômes aux entrepreneurs maisonnaïses

27 > CADRE DE VIE

- Du nouveau pour les protections phoniques
- Le nouveau square Amédée Chenal

28 > GÉNÉRATIONS

- Réception des élèves allemands du Lycée Delacroix
- Parcours citoyen et écocitoyen
- Bal de Printemps

29 > ASSOCIATIONS

- Concert des chorales par l'EMMA
- Opération Lunettes du Lions Club

30 > CULTURE

- Printemps des Arts 2014

34 > SPORT

- Finale de la Coupe de France de handball
- Nouvel équipage maisonnaïse aux Trophées Roses des Sables

36 > LIBRE EXPRESSION

37 > CONSEIL MUNICIPAL

- Les principales décisions de la séance du 13 mars 2014

38 > TEMPS LIBRE

- Idées de sorties et de loisirs pour tous



Discours de Michel Herbillon, Maire de Maisons-Alfort lors de l'élection du dimanche 30 mars 2014

En cet instant où je viens d'être réélu Maire de Maisons-Alfort, je souhaite d'abord remercier de leur confiance tous mes collègues de la majorité municipale.

“Nous formons une belle équipe municipale, unie, renouvelée et de large rassemblement.”

Elle est composée à parité de 41 hommes et femmes de toutes générations, aux expériences professionnelles et aux compétences variées, issus de chaque quartier de notre ville. Elle compte des élus qui ont déjà une solide expérience de la gestion municipale, des personnes investies dans la vie des associations de Maisons-Alfort, et de nouveaux visages, dont des jeunes Maisonnais.

Tous, nous avons en commun notre attachement profond à Maisons-Alfort et notre proximité avec les Maisonnais dont nous partageons les préoccupations quotidiennes. Tous ensemble, nous allons mettre notre énergie, nos compétences, notre enthousiasme et notre dévouement au service de tous les habitants et au service de notre ville.

A l'évocation de notre nouvelle équipe des 41 élus qui composent la majorité municipale, je souhaite également associer mes 4 autres colistiers qui malgré l'importance de notre résultat, n'ont pas pu être élus. Je veux remercier Claire DELESSARD, Jean-François LEFEVRE, Karine NOUVEL et Andy RODRIGUES de leur engagement à mes côtés.

Je veux également saluer les 4 élus de l'opposition, répartis en 2 groupes différents, avec 2 élus socialistes et 1 élu communiste d'une part, et 1 élu issu de la liste « Ecologie et solidarité, l'alternative citoyenne ».

Je tiens à leur dire que je veillerai à respecter la place de l'opposition au sein du Conseil Municipal et des Commissions, en espérant que son attitude nous permette de nous rassembler autour de projets concrets pour les Maisonnais et lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants.

La confiance que vous venez de me témoigner mes chers Collègues en me réélisant comme Maire de Maisons-Alfort, est à l'image de la confiance que les Maisonnais nous ont très largement accordée lors du scrutin de dimanche dernier. La liste que j'avais l'honneur de conduire « Avec Michel HERBILLON Maisons-Alfort d'abord » a remporté un très large succès dès le 1^{er} tour alors qu'il y avait 5 listes en présence.

“73,84 % des suffrages exprimés, près de 3 Maisonnais sur 4 qui ont voté, ont voté pour nous.”

Notre liste progresse de plus de 10% par rapport au résultat des dernières élections municipales de 2008, elle gagne 2 336 voix, avec une participation quasi identique à celle de 2008. Elle obtient avec 41 sièges au Conseil Municipal, 2 sièges de plus qu'il y a 6 ans.

“Jamais, dans l'histoire de Maisons-Alfort une liste n'avait obtenu un tel score à une élection municipale.”

Jamais, nous n'avions été si largement majoritaires dans chacun des 37 bureaux de vote de la commune avec un minimum de 60% et avec 4 bureaux à plus de 80% des suffrages dont l'un avec 85,47 %. Ce résultat obtenu dès le 1^{er} tour est l'un des 2 meilleurs résultats des 123 villes de plus de 50 000 habitants en France. Je me réjouis aussi en tant que Député, car tous les maires de ma circonscription, ont été aussi élus dès le 1^{er} tour :

- Jean-Marie BRETILLON à Charenton,
- Christian CAMBON à Saint-Maurice, qui nous fait l'amitié de sa présence,
- Olivier DOSNE à Joinville.

Merci cher Christian de ta présence ce matin, réélu Maire hier, tous tes amis de Maisons-Alfort se réjouissent de ta victoire. Nous allons continuer avec Christian Cambon, avec Jean-Marie Bretillon, avec Olivier Dosne de défendre les habitants et les intérêts de ma circonscription.

Les Maisonnais ont placé les 4 autres listes très loin derrière.

- La liste arrivée en 2^{ème} position, liste commune au Parti Socialiste et au Parti Communiste, obtient avec 13,59 % des suffrages, 60 % de moins que la liste de la majorité municipale.

C'est un score historiquement bas, car jamais à Maisons-Alfort le Parti Socialiste allié au Parti Communiste n'ont obtenu un résultat si faible. Même lors des élections municipales de 2001, dans une configuration identique, Monsieur ARCAL avait obtenu un score supérieur. Et même en additionnant ce résultat au résultat de la liste arrivée en 3^{ème} position, celle d'« Écologie et solidarité, l'alternative citoyenne » qui désormais siège dans un groupe différent et qui obtient 1 siège avec 6,16 % des suffrages, on constate un recul de la gauche tant en voix qu'en pourcentage des suffrages exprimés alors qu'il y a eu une participation identique à celle de 2008 et 463 suffrages exprimés au total de plus qu'il y a 6 ans.

- Les 2 autres listes présentes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages ne peuvent prétendre à un siège au sein du Conseil Municipal.

Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, je ne peux vous cacher l'émotion qui a été la mienne en tant que Maire devant un tel résultat obtenu par la liste que je conduisais. Une confiance aussi large, un tel soutien, sont bien sûr une immense satisfaction mais aussi un honneur et une charge qui m'obligent.

“Une telle reconnaissance par le scrutin est le reflet de la confiance que les Maisonnais me témoignent et je tiens du fond du cœur à les en remercier. ”

Ils ont approuvé le vaste bilan des 6 ans écoulés au cours desquels Maisons-Alfort s'est embellie et rénovée, au cours desquels de nombreux équipements et de nouveaux services ont été mis en œuvre. 6 ans pendant lesquels le cadre de vie et la vie quotidienne des Maisonnais se sont améliorés.

“Ils ont aussi approuvé une éthique du comportement :”

prendre des engagements devant les électeurs et non pas faire de vagues promesses, tenir et respecter ces engagements, et rendre compte régulièrement de leur mise en œuvre. Ils ont rejeté l'amateurisme, le sectarisme, la manipulation de la vérité d'autant plus quand ces pratiques

s'accompagnent de leçons de morale. A l'évocation de notre bilan qui a été si largement approuvé, je souhaiterais rendre publiquement hommage aux Maires-Adjointes et Conseillers Municipaux qui y ont été associés et qui ne font plus partie de la nouvelle équipe municipale.

Je les remercie chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli, pour leur fidélité et pour leur dévouement :

Marguerite BENOIT, Michel DAUZIER, Alain BERGOT, Paul TEIL, Eliette BANIDE, dont l'absence nous est toujours douloureuse, Régine GRESSET, Marc PETIT, Daniel TOUCHARD, Nicole BOURREAU, Claude WALSCHOTS, Annie VISSE, Laurence HUGUENIN, Christophe BRUN, Théodore YAMOU, Bernard PHILIPPE, Notre regretté David COULOMBEL Et pour l'opposition :

Hélios ARCAL, David JULOT, Colette LECOINTE, Chantal PAUMELLE, Gilles TARJUS et Chantal DUNOYER.

Je suis également reconnaissant de la présence ce matin de mes anciens collègues de mandats plus anciens. Je leur adresse un salut amical.

“Je remercie aussi toutes celles et tous ceux, présents ou non présents ce matin qui m'ont accompagné au fil des différentes élections et dont la fidélité ne s'est jamais démentie. ”

Je veux partager avec eux notre victoire et leur dire combien leur amitié, leur soutien, leur engagement me sont précieux. Je pense notamment à tous les nombreux jeunes qui ont mis leur dynamisme et leur enthousiasme dans cette campagne et ont fait de toutes ces rencontres avec les Maisonnais des moments privilégiés de relations humaines et d'échanges féconds. Je tiens également à saluer la compétence, l'efficacité et le sens élevé du service public de l'administration communale qui est de grande qualité à Maisons-Alfort, et toute entière tournée vers le service aux habitants.

Enfin, j'ai une pensée pour tous ceux que j'aime, dont l'affection, l'amitié, l'amour comptent pour moi et je remercie mes parents de m'avoir élevé dans le respect d'un certain nombre de valeurs morales qui sont le socle de ma personnalité et le fondement de mes engagements.

Mesdames et Messieurs, chers Collègues, nous allons désormais mettre en œuvre notre nouveau projet pour les 6 prochaines années. Il a été largement approuvé par les Maisonnais et mon bilan de Maire est la meilleure garantie des engagements que j'ai pris pour cette nouvelle mandature. Mais la nouvelle page qui s'ouvre pour notre ville s'inscrit dans une situation particulière.

D'une part, le contexte budgétaire et financier est difficile car le Gouvernement réduit fortement les subventions aux communes et les asphyxie financièrement en leur transférant de nouvelles charges. Ce sont 3 millions d'euros de ressources perdues en 2 ans pour notre ville du fait des décisions du Gouvernement et la perspective de 2 millions supplémentaires pour le proche avenir.

Par ailleurs, le Gouvernement, la Région Ile-de-France avec son schéma directeur et la Métropole du Grand Paris, font peser de sérieuses menaces sur Maisons-Alfort. La densification autoritaire et le bétonnage qu'ils veulent imposer vont à l'encontre des souhaits des Maisonnais et de la volonté de l'équipe municipale de protéger nos 3 quartiers pavillonnaires, de conserver une ville à dimension humaine et de préserver l'équilibre entre les différents types de logements, privés et sociaux. Plus que jamais, dans ce contexte difficile, je défendrai avec force les intérêts des Maisonnais.

“Plus que jamais je protégerai avec détermination le Maisons-Alfort que nous aimons, l'identité de notre ville, le charme de ses quartiers et sa qualité de vie. ”

Je le ferai sans aucune considération partisane. Maire de tous les Maisonnais, je veillerai à préserver le développement harmonieux et équilibré de notre ville.

Pour les 6 ans à venir, mon objectif est clair :

- continuer à embellir Maisons-Alfort,
- améliorer le cadre de vie des Maisonnais dans tous les quartiers,
- adapter les services offerts aux besoins des Maisonnais de toutes générations
- assurer la tranquillité des habitants,
- être à l'écoute des personnes en difficulté,
- mettre au cœur de tous nos projets les principes d'écologie urbaine et de développement durable.

Bien entendu, tous les engagements que nous avons pris ont été chiffrés avec précision et programmés sur les 6 ans de mandat.

“Tous nos engagements seront tenus dans le cadre d'une bonne gestion de l'argent des contribuables.”

Les Maisonnais apprécient que Maisons-Alfort soit une ville bien gérée et n'ont cessé de nous le dire tout au long de la campagne électorale. Au cours de ces 6 prochaines années, Maisons-Alfort continuera de figurer au tableau d'honneur des villes bien gérées, parmi les communes de France les

moins endettées, où la pression fiscale sur les familles et sur les acteurs économiques est modérée, et où les dépenses sont maîtrisées tout en continuant d'investir pour améliorer le cadre de vie des Maisonnais.

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues, au moment où je suis réélu Maire de Maisons-Alfort, je mesure pleinement l'honneur mais aussi l'exigence et la responsabilité qui sont attachés à cette fonction.

“Mon enthousiasme, ma passion, mon énergie sont intacts comme depuis le 1^{er} jour de mon mandat de Maire.”

J'aime ma ville et j'aime les gens. Je ressens un lien affectif très fort avec les Maisonnais de toutes générations, j'aime être à leur écoute, à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes, les partager et les comprendre.

J'aime agir, remédier aux difficultés individuelles, surmonter les obstacles, aller sur le terrain pour appréhender les réalités au plus près, fédérer les compétences et apporter des solutions qui recueillent l'adhésion du plus grand nombre. Depuis que je suis devenu Maire de Maisons-Alfort, je porte un projet pour ma ville, je porte une ambition. Ce projet et cette ambition se concrétisent jour après jour dans tous les quartiers de Maisons-Alfort afin de préparer l'avenir et d'anticiper sur les attentes de toutes les générations.

Nous agissons toujours en disant la vérité, en n'esquivant pas les difficultés, en agissant toujours dans la transparence des décisions et de la gestion.

“Je serai, comme je l'ai toujours été, le Maire de tous les Maisonnais, ceux qui ont voté pour moi et ceux qui n'ont pas voté pour moi. ”

Les Maisonnais savent qu'ils peuvent compter sur moi et sur mon équipe municipale pour que nous restions des élus très présents sur le terrain facilement accessibles et disponibles. Nous allons donc désormais nous remettre au travail et mettre en œuvre le nouveau projet que les Maisonnais viennent d'approuver si largement. Ensemble, nous allons conjuguer nos efforts, fédérer les talents et unir nos forces pour continuer à faire de Maisons-Alfort une ville agréable à vivre, une ville chaleureuse, solidaire, dynamique et accueillante.

Une ville où chacun se sente bien quels que soient son âge, sa condition sociale, son origine, ses croyances, ou le quartier où il habite, dans le respect de chacun.

Une ville où il fait bon vivre. Vive Maisons-Alfort !

Michel Herbillon

**Votre Député-Maire
Michel Herbillon**

La nouvelle municipalité

Lors du scrutin du 23 mars dernier, les Maisonnais ont élu à 73,84 % la liste « Avec Michel Herbillon, Maisons-Alfort d'abord ». Lors de sa séance d'installation le 30 mars dernier, le conseil municipal a réélu Michel Herbillon comme Maire de Maisons-Alfort ainsi que 11 adjoints au Maire. Responsable de la gestion de la commune et représentant de l'Etat pour l'application de la Loi, le Maire est également officier d'état-civil et officier de police judiciaire, tout comme les adjoints au Maire. Ceux-ci ont par ailleurs en charge différents secteurs de compétences qui leur sont attribués par délégation du Maire. Le Maire et les maires-adjoints forment la municipalité et sont à l'écoute des habitants qui peuvent venir les rencontrer à la mairie avec ou sans rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus au 01 43 96 77 11.



MICHEL HERBILLON
Maire de Maisons-Alfort

Député du Val-de-Marne (8^{ème} circonscription)
(Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont)
• Affaires générales-Finances
• Urbanisme-cadre de vie
Reçoit sur rendez-vous
Téléphonez au 01 43 96 77 23



Olivier CAPITANIO
1^{er} Maire-Adjoint

- Sports
 - Jeunesse
 - Office Municipal des Sports
 - Logement
 - Métropole du Grand Paris
- Reçoit :
Mardi : 16h-18h sans RdV
Tous les jours sur RdV



Bénédicte CHARMOILLE
2^{ème} Maire-Adjoint

- Vie associative
 - Office Municipal de la Culture : Maisons de quartiers et centres socio-culturels
 - Vie des quartiers
- Reçoit :
Lundi : 14h-16h sans RdV
Vendredi matin sur RdV



Jean-Pierre DESCAMPS
3^{ème} Maire-Adjoint

- Bâtiments municipaux
 - Travaux
 - Commission d'Appel d'Offres
 - Commissions de sécurité
- Reçoit aux Services techniques municipaux :
Mercredi : 18h30-19h30 sans RdV
Autres jours sur RdV



Marie France PARRAIN
4^{ème} Maire-Adjoint

- Environnement, Ecologie urbaine et Développement durable
 - Transports
 - Développement de la citoyenneté : projets citoyens et projets éco-citoyens
 - Jumelage
- Reçoit :
Jeudi après-midi sans RdV
Mercredi matin sur RdV



Catherine PRIMEVERT
5^{ème} Maire-Adjoint

- Enfance – Famille
 - Vie Scolaire
 - Centres de loisirs
 - Centres de vacances
 - Restauration scolaire
 - Hygiène scolaire
 - Santé
- Reçoit :
Mercredi : 15h-17h sans RdV
Lundi : 14h30-16h30 sur RdV



Annie TRICOCHÉ
6^{ème} Maire-Adjoint

- Affaires culturelles - Théâtres, Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art dramatique, Médiathèque et bibliothèques, Expositions, Musée d'histoire locale
- Reçoit :
Mardi : 9h30-11h30 sans RdV
Autres jours sur RdV



Thierry BARNOYER
7^{ème} Maire-Adjoint

- Voirie – Circulation
 - Eclairage public – Propreté
 - Collecte des Ordures Ménagères
 - Garage Municipal
 - Prévention de la délinquance et sécurité des Maisonnais
- Reçoit :
Mardi : 14h-15h30 sans RdV
et 15h30-16h30 sur RdV



Michèle CHARBONNEL
8^{ème} Maire-Adjoint

- Action sociale et solidarité
 - Retraités
 - Handicap
- Reçoit :
Sur RdV auprès du CCAS



Stéphane CHAULIEU
9^{ème} Maire-Adjoint

- Petite Enfance (crèches, haltes-garderies, Maison de l'Enfant, Relais Assistantes Maternelles)
 - Nouvelles technologies
 - Manifestations municipales et cérémonies
 - Location des salles municipales
- Reçoit :
Lundi : 18h-19h30 sans RdV
Vendredi : 17h-19h sur RdV



Christine RASETTI
10^{ème} Maire-Adjoint

- Action économique et emploi
 - Relation avec les commerçants
 - Commerces de proximité et marchés alimentaires
- Reçoit aux Services techniques municipaux :
Jeudi : 9h30-10h30 sans RdV
Lundi : 14h30-16h sur RdV



Jean-Luc CADEDDU
11^{ème} Maire-Adjoint

- Anciens Combattants
 - Affaires Militaires
 - Etat civil - Cimetière
- Reçoit :
Mardi : 10h-12h sans RdV
Jeudi sur RdV



Le nouveau Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Maisons-Alfort se compose de 45 élus : le Maire, ses 11 Maires-Adjoints et 33 conseillers municipaux. Les sièges sont répartis en fonction du nombre de voix obtenues par chaque liste lors du premier tour des élections municipales du 23 mars dernier, avec un minimum de 5% des suffrages pour obtenir un siège.

Résultats des élections municipales du 23 mars 2014

Inscrits	35 450
Votants	20 674 soit 58,32%
Blancs et nuls	637
Exprimés	20 037

Liste « Avec Michel Herbillon, Maisons-Alfort d'abord » Michel HERBILLON	14796 voix 73,84 % des suffrages exprimés	41 sièges
Liste « Maisons-Alfort c'est vous » Xavier COHARD	2724 voix 13,59 % des suffrages exprimés	3 sièges
Liste « Ecologie et solidarité, l'alternative citoyenne » Bernard BOUCHÉ	1234 voix 6,16 % des suffrages exprimés	1 siège
Liste « Agissons pour notre ville » Franck MONTFORT	861 voix 4,30 % des suffrages exprimés	Pas de siège
Liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs » Jean-François KING	422 voix 2,11 % des suffrages exprimés	Pas de siège

Quel est le rôle du Conseil Municipal ?

Le Conseil Municipal est élu par les habitants et les représente. Il dispose collectivement du pouvoir exécutif sur l'ensemble du territoire de la commune, c'est-à-dire qu'il a la charge de délibérer sur tous les sujets qui concernent la commune. Il vote les décisions proposées par le Maire et ses adjoints. Le Conseil Municipal se réunit dans son ensemble environ une fois tous les deux mois.

Pour étudier au mieux les dossiers et traiter les affaires en cours, les conseillers municipaux se réunissent préalablement à la séance du Conseil Municipal, dans le cadre de commissions spécialisées dans différents domaines. Ces commissions seront créées lors du prochain conseil municipal du 5 mai.

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAJORITÉ MUNICIPALE Liste « Avec Michel Herbillon, Maisons-Alfort d'abord »

M. Michel HERBILLON
M^{me} Bénédicte CHARMOILLE
M. Olivier CAPITANIO
M^{me} Marie-France PARRAIN
M. Jean-Pierre DESCAMPS
M^{me} Annie TRICOCHÉ
M. Stéphane CHAULIEU
M^{me} Christine RASETTI
M. Jean-Luc CADEDDU
M^{me} Catherine PRIMEVERT
M. Michel SIRI
M^{me} Michèle CHARBONNEL
M. Bruno BORDIER
M^{me} Corinne YVENAT
M. Philippe EDMOND
M^{me} Catherine HERVÉ
M. Nourdin MAROUF
M^{me} Corinne LUX
M. Bernard GROSPERRIN
M^{me} Karine PEREZ
M. Thierry BARNOYER
M^{me} Anne-Marie BERGOT
M. Philippe FRANCINI
M^{me} Catherine HARDY
M. Éric FRESSE
M^{me} Céline DOUIS
M. Alain REMINIAC
M^{me} Marylène VIDAL
M. Joseph NGIJOL
M^{me} Marie-Laurence BÉYO
M. Franck DESRAYAUD
M^{me} Laurence HERMOSO
M. Frédéric TURPIN
M^{me} Clarisse GUILCHER
M. Romain MARCIA
M^{me} Judith BLONDEEL SERFATY
M. Thibault SIMEONI
M^{me} Sofia LAHCENE
M. Arnaud BREILLACQ
M^{me} Aude VINCENT
M. Dominique PRATI-PESTANA

OPPOSITION

Liste « Maisons-Alfort, c'est vous ! »

M. Xavier COHARD
M^{me} Sophie GALLAIS
M. Alain BERTHELOT

Liste « Ecologie et solidarité, l'alternative citoyenne »

M. Bernard Bouché

Les résultats par bureau de vote

Résultats définitifs		Bernard BOUCHÉ		Jean-François KING		Franck MONTFORT		Michel HERBILLON		Xavier COHARD		TOTAL
Bureau		Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés
1	Hôtel de ville	22	4,04	10	1,84	11	2,02	426	78,31	75	13,79	544
2	Foyer parc de la mairie	41	6,96	16	2,72	14	2,38	412	69,95	106	18	589
3	Parmentier primaire A	40	6,25	10	1,56	11	1,72	455	71,09	124	19,37	640
4	Parmentier maternelle	38	6,46	3	0,51	23	3,91	475	80,78	49	8,33	588
5	George Sand maternelle	31	5,26	15	2,55	15	2,55	457	77,59	71	12,05	589
6	Edouard Herriot	14	2,71	11	2,13	10	1,94	441	85,47	40	7,75	516
7	Centre loisirs Busteau	33	5,61	14	2,38	35	5,95	430	73,13	76	12,93	588
8	Maison du combattant	33	6,04	15	2,75	34	6,23	390	71,43	74	13,55	546
9	Daudet maternelle	24	4,47	9	1,68	12	2,23	439	81,75	53	9,87	537
10	Foyer pers. âgées Juilliottes	29	5,29	15	2,74	12	2,19	424	77,37	68	12,41	548
11	Conservatoire municipal	24	4,96	8	1,65	12	2,48	377	77,89	63	13,02	484
12	Victor Hugo Primaire	29	4,17	8	1,15	20	2,87	577	82,9	62	8,91	696
13	Berlioz I maternelle	36	6,55	17	3,09	11	2	414	75,27	72	13,09	550
14	Berlioz II maternelle	20	4,09	11	2,25	24	4,91	385	78,73	49	10,02	489
15	Charles Péguy primaire	38	7,98	9	1,89	11	2,31	324	68,07	94	19,75	476
16	Charles Péguy maternelle	22	5,3	11	2,65	37	8,92	279	67,23	66	15,9	415
17	Centre socioculturel Liberté	17	4,39	6	1,55	39	10,08	269	69,51	56	14,47	387
18	Jules Ferry primaire	27	5,66	9	1,89	17	3,56	355	74,42	69	14,47	477
19	Jules Ferry maternelle	30	6,34	26	5,5	37	7,82	285	60,25	95	20,08	473
20	Louis Pasteur primaire	20	5,24	8	2,09	24	6,28	266	69,63	64	16,75	382
21	Paul Bert primaire	44	8,26	10	1,88	21	3,94	380	71,29	78	14,63	533
22	Paul Bert réfectoire	30	6,56	12	2,63	25	5,47	323	70,68	67	14,66	457
23	Paul Bert maternelle	40	8,21	9	1,85	31	6,37	328	67,35	79	16,22	487
24	Maison Pour Tous d'Alfort	36	7,13	12	2,38	16	3,17	372	73,66	69	13,66	505
25	Saint-Exupéry gymnase	43	7,88	10	1,83	24	4,4	387	70,88	82	15,02	546
26	Saint-Exupéry primaire	53	8,62	14	2,28	29	4,72	441	71,71	78	12,68	615
27	Saint-Exupéry primaire	41	6,23	1	0,15	20	3,04	512	77,81	84	12,77	658
28	Saint-Exupéry maternelle	43	7,76	5	0,9	37	6,68	399	72,02	70	12,64	554
29	Foyer de Charentonneau	62	10,69	11	1,9	35	6,03	390	67,24	82	14,14	580
30	Raspail primaire	58	9,95	9	1,54	18	3,09	418	71,7	80	13,72	583
31	Raspail primaire	38	6,44	11	1,86	27	4,58	445	75,42	69	11,69	590
32	Raspail maternelle	26	4,65	12	2,15	27	4,83	410	73,35	84	15,03	559
33	Condorcet maternelle	25	3,86	11	1,7	28	4,32	518	79,94	66	10,19	648
34	Condorcet primaire	23	4,06	13	2,3	19	3,36	435	76,86	76	13,43	566
35	Condorcet primaire	39	6,54	27	4,53	37	6,21	409	68,62	84	14,09	596
36	Planètes centre de loisirs	26	4,55	17	2,97	29	5,07	423	73,95	77	13,46	572
37	Louis Pasteur primaire	39	8,23	7	1,48	29	6,12	326	68,78	73	15,4	474
TOTAL	général	1 234	6,16 %	422	2,11 %	861	4,3 %	14 796	73,84 %	2 724	13,59 %	20 037

| HOMMAGE AUX ELUS SORTANTS |

Un engagement au service de tous les Maisonnais

Pendant plusieurs années, les élus sortants, Maires-Adjointes et conseillers municipaux ont œuvré, au service de la Ville de Maisons-Alfort, pour le bien-être et la qualité de vie de toutes les générations de Maisonnais. Avec dévouement et efficacité, ils ont eu à cœur de remplir leur mission avec attachement et beaucoup d'implication sur le terrain. Nous souhaitons rendre hommage à leurs qualités humaines, à leur sens de l'abnégation et leur attachement sans faille à la Ville de Maisons-Alfort. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur contribution à toutes les réalisations municipales, leur connaissance parfaite des dossiers et leur disponibilité quotidienne. Merci à Marguerite Benoit, Michel Dautier, Alain Bergot et Paul Teil, Maires-Adjointes sortants, ainsi qu'à Régine Gresset, Marc Petit, Daniel Touchard, Nicole Bourreau, Claude Walschots, Annie Visse, Laurence Huguenin, Christophe Brun, Théo Yamou et Bernard Philippe, les conseillers municipaux sortants, à qui nous souhaitons à chacun d'entre eux, au nom de la Ville de Maisons-Alfort, beaucoup de succès dans leurs nouveaux projets.



Hommage aux maires-adjoints sortants de la majorité

MARGUERITE BENOIT,
1^{ER} MAIRE-ADJOINT

37 ans au service de la vie municipale
6 mandats (1977-2014)

Marguerite Benoit entre au Conseil Municipal en 1977, en tant que conseillère municipale, sur les conseils de René Nectoux, alors Maire de Maisons-Alfort, de Pierre Pasche et Robert Charmoille, alors maires-adjoints. Elle est élue Maire-Adjoint en 1995 sous le Mandat de Michel Herbillon, en charge de l'action sociale, de la solidarité et des personnes âgées, délégation qu'elle garde et qui est étendue au handicap lors de son dernier mandat 2008-2014. Représentant la Ville dans de nombreuses instances, elle est aussi Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, Membre de la Commission Accessibilité Pour le Handicap et représentante de la Ville pour les résidences Simone Veil, l'Hôpital intercommunal, le Centre de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées (CLAPA), le Centre Médico Psycho-pédagogique (CMPP), La Résidence AREFO Maryse Bastié, la Résidence Médicis, la Commission Locale d'Insertion du Val-de-Marne, et le conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat. Disponible et à l'écoute de tous les Maisonnais depuis plus de 30 ans, Marguerite Benoit ne se prédestinait pas à un mandat électif, ni à une telle carrière au sein de la vie municipale maisonnaise. Elle a toujours privilégié le contact et les relations humaines, s'efforçant d'améliorer des situations individuelles ou familiales parfois sensibles et délicates. La Ville la remercie chaleureusement pour son implication et son dévouement à l'égard d'autrui durant toutes ces années.

MICHEL DAUZIER
3^{ÈME} MAIRE-ADJOINT

31 ans au service de la vie municipale
5 mandats (1983-2014)

A la demande de René Nectoux, alors Maire de Maisons-Alfort, Michel Dautier entre au Conseil municipal en 1983, en tant que conseiller municipal. Elu Maire-Adjoint aux Fêtes et cérémonies et au jumelage en 1989, il poursuit ses fonctions de Maire-Adjoint sous la nouvelle mandature de Michel Herbillon en 1992. En 2001, Michel Herbillon lui confie la délégation « Prévention de la Délinquance et sécurité des maisonnais » qu'il conserve lors du dernier mandat, les fêtes et cérémonies. Puis en cours de mandat, il prend la délégation « Voirie, circulation, éclairage public, propreté, collecte des ordures ménagères, garage municipal, prévention de la délinquance et sécurité des Maisonnais », qu'il conserve lors du dernier mandat où il est réélu Maire-Adjoint. Décoré en 2005 des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par François Fillon, Michel Dautier est élu en 2011 suppléant de la Conseillère générale Marie-France Parrain. Très investi dans sa ville, il est également Président de l'harmonie Municipale de 1992 à 2009 et membre du comité de jumelage qui unit notre Ville à la Ville de Moers, en Allemagne. Travaillant étroitement avec les Services techniques de la Ville et la Police municipale, Michel Dautier a toujours exercé ses fonctions avec compétence, efficacité et loyauté, en étant de surcroît très présent sur le terrain. Son sens du contact, sa cordialité et sa rigueur en ont fait un élu apprécié des habitants, n'hésitant pas à aller les rencontrer régulièrement chez eux pour répondre à leurs requêtes.

ALAIN BERGOT 5^{ÈME} MAIRE-ADJOINT

**31 ans au service de la vie municipale
5 mandats (1983-2014)**

Alain Bergot est conseiller municipal depuis 1983. Il est élu Maire-Adjoint en 2008, avec la délégation de l'Environnement, de l'écologie urbaine et du développement durable. Vice-président de la commission du même nom, ainsi que de la commission d'Urbanisme, il fait aussi partie de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission communale des Impôts (CCID), de la Commission Accessibilité Pour le Handicap et de la Commission délégation de services publics. Présent dès les débuts comme membre du Syndicat mixte pour la création du réseau Autolib', il représente la Ville à la Société immobilière d'économie Mixte de Charentonneau (SAIEM), au syndicat mixte de la géothermie à Maisons-Alfort et à « Paris Métropole », à la Commission Locale de l'eau, ainsi que dans le conseil d'école du groupe scolaire des Planètes, depuis 1989. Très présent dans la vie associative, Alain Bergot a toujours eu à cœur de donner de son temps pour la Ville et pour les autres. Très investi dans le domaine social, il est un membre actif du Rotary Club de Créteil/Maisons-Alfort. La Ville rend hommage à ses qualités humaines et sociales qui en ont fait un élu très accessible et très investi dans les œuvres sociales.

PAUL TEIL 7^{ÈME} MAIRE-ADJOINT

**19 ans au service de la vie municipale
3 mandats (1995-2014)**

Paul Teil est élu conseiller municipal en 1995, et Michel Herbillon lui confie en 2001 les fonctions de Maire-Adjoint avec la délégation « Anciens Combattants, Affaires militaires, Jumelage » et à partir de 2008, également le Transport, l'Etat-civil et le Cimetière. Président délégué au Comité de Jumelage, membre de la Commission communale des Impôts (CCID), du Conseil Local de Sécurité, de la Prévention et de la Délinquance (CLSPD) et représentant la Ville à la Société immobilière d'économie Mixte de Charentonneau (SAIEM), au Syndicat de la Fontaine Saint-Martin, au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) et au Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF). Paul Teil est également correspondant Défense pour les affaires militaires et représente la Ville aux conseils de l'école Notre Dame et du Lycée Paul Bert. De nombreuses missions qu'il a toujours menées à bien grâce à son sens du contact et de l'échange, qualités humaines qu'il a mises au service de notre Ville et de ses habitants. Nommé en 2003, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, il a noué des relations étroites avec les associations d'anciens combattants. Très impliqué dans le comité de jumelage et défendant ses dossiers âprement, notamment ceux liés aux transports, Paul Teil a toujours pris ses fonctions très à cœur. La ville lui adresse ses remerciements sincères pour son investissement et sa disponibilité durant ces années.

Hommage aux conseillers municipaux sortants de la majorité

Les 10 conseillers municipaux sortants de la majorité ont toujours eu comme point commun, la passion de leur ville et le bien-être de tous les habitants. Présents lors des nombreuses manifestations organisées par la Ville ou les associations, mais aussi à l'occasion des rencontres dialogue sur les marchés, la Ville les remercie pour leur disponibilité et leur implication sur le terrain et dans de nombreuses associations maisonnaïses. Elle rend un hommage mérité pour leur engagement au service de Maisons-Alfort à :

- **Régine Gresset** pour son engagement depuis 1983 : membre des commissions travaux/enfance-famille-vie scolaire/ petite enfance/ fêtes et cérémonies/anciens combattants. Elle représente la Ville à l'école Victor Hugo et au collège Nicolas de Staël.
- **Marc Petit** élu conseiller en 1983 : membre des commissions sports-jeunesse/petite enfance et Président de la JAMA. Il représente la Ville au collège Jules Ferry et à l'école Saint François.
- **Nicole Bourreau**, élue conseillère en 2001 : membre des commissions travaux/action sociale et solidarité, membre de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de services publics.
- **Annie Visse**, conseillère municipale depuis

2001 : membres des commissions petite enfance/anciens combattants/culture. Elle représente la Ville au collège Nicolas de Staël.

• **Daniel Touchard**, élu conseiller en 2008 : membre des commissions urbanisme-cadre de vie/travaux. Il représente la Ville au collège Condorcet et au Lycée Paul Bert.

• **Claude Walschots** élue conseillère en 2008 : membre des commissions administration-finances/urbanisme-cadre de vie/travaux/action économique/action sociale-solidarité

• **Laurence Huguenin** depuis 2008 : membre des commissions administration-finances/enfance. Elle représente la Ville à l'école Alphonse Daudet et au collège Edouard Herriot.

• **Christophe Brun**, élu en 2008 : membre des commissions urbanisme-cadre de vie/voirie/fêtes et cérémonies/culture. Il représente la Ville au Lycée Delacroix.

• **Théo Yamou**, élu conseiller en 2008 : membre des commissions action économique/action sociale-solidarité. Il représente la Ville au collège Jules Ferry.

• **Bernard Philippe**, pour le mandat 1995-2001 et réélu en 2012 : membre des commissions administration-finances/urbanisme-cadre de vie/voirie. Il représente la Ville au collège Condorcet.



Sont présents sur la photo de gauche à droite : M^{mes} Bourreau, et Walschots, M. Philippe, M. Touchard, Mme Visse, M. Petit et M^{me} Gresset

Remerciements aux conseillers de l'opposition sortants :

Hélios Arcal, Président du Groupe « créons pour demain », Conseiller municipal de l'opposition depuis 1999, **Chantal Paumelle** et **Gilles Tarjus**, élus en 2001, **David Julot** en 2010 et **Colette Lecointe** en 2012.

Remerciements à **Chantal Dunoyer**, du groupe « Maisons-Alfort en mouvement »

| BUDGET 2014 |

Des services et des réalisations pour tous sans augmentation d'impôts

Dans l'axe de la politique financière menée depuis de nombreuses années par la Ville, l'élaboration du budget communal pour l'année 2014 repose une nouvelle fois sur une gestion saine et équilibrée des deniers publics. Cette maîtrise de la gestion communale, souvent enviée par d'autres collectivités, permet à la fois, de maintenir les nombreux services de qualité mis en place par la Ville pour toutes les générations de Maisonnais mais également de poursuivre la réalisation de projets d'investissement importants en faveur du « mieux vivre ensemble » de tous les Maisonnais.

D'année en année, la politique budgétaire de la Ville s'appuie sur le choix assumé d'une gestion financière à « l'euro près » en fonctionnement (train de vie de la commune) tout en mettant en œuvre les engagements du nouveau programme de mandat municipal 2014-2020. Une politique ambitieuse qui place la commune de Maisons-Alfort au 1^{er} rang des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne où les impôts sont les plus modérés, où l'endettement est le plus faible et où les dépenses de fonctionnement sont les moins élevées. Malgré les contraintes financières très fortes qui pèsent actuellement sur les collectivités territoriales, le budget primitif 2014 s'attache à répondre en priorité aux attentes concrètes des Maisonnais dans leur vie quotidienne : entretien des équipements publics de proximité, amélioration du cadre de vie, maintien des services publics existants et renforcement de la qualité de service à laquelle les Maisonnais sont habitués, notamment les plus modestes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Financer les investissements sans augmenter l'endettement et la fiscalité

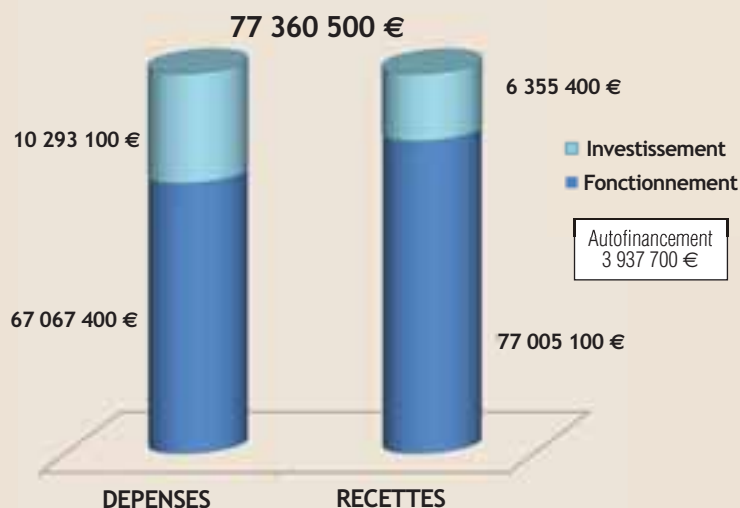
Depuis 2008, l'autofinancement des investissements communaux (épargne communale) est supérieur au financement effectué par emprunts. Les subventions d'investissement encaissées par la Ville de Maisons-Alfort assurent également une part importante du financement des dépenses d'investissement.



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2014

- Continuer à offrir une très large gamme de services publics à tous les Maisonnais
- Engager les projets d'investissement inscrits au programme de la mandature municipale de 2014-2020
- Assurer l'entretien renforcé régulier de plus de 100 équipements publics communaux
- Limiter strictement l'évolution des dépenses de gestion courante à + 0,2% (hors charges de personnel), soit un niveau très inférieur à l'estimation de l'inflation en 2014 (+ 1,3%)
- Conforter l'autofinancement du budget communal sans augmenter les impôts
- Financer la hausse de charges de personnel de + 3,2% imposée par le Gouvernement, à personnel constant
- Maintenir sans augmentation les taux communaux d'imposition pour 2014
- Plafonner le recours à l'emprunt afin de poursuivre en 2014 la réduction de l'endettement communal

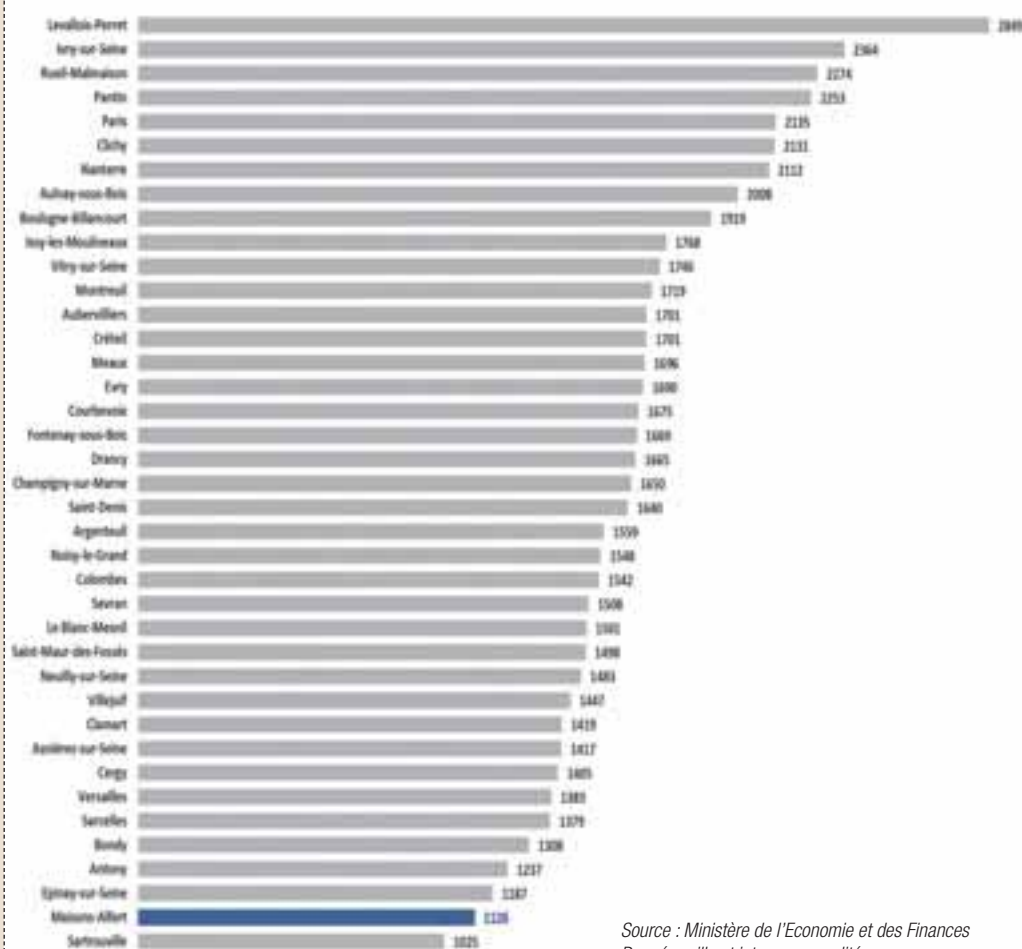
LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2014



Une gestion financière saine et équilibrée

Des dépenses de fonctionnement limitées

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS D'ÎLE-DE-FRANCE
En euros par habitant au 31 décembre 2012



2012			
Dépenses de fonctionnement en €/habitant	France	Val-de-Marne	Maisons-Alfort
	1 886	1 650	1 126

Villes de 50 000 à 100 000 habitants en France n'appartenant à aucune intercommunalité

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

LE SAVIEZ-VOUS ?

La gestion rigoureuse de la Ville permet 75% d'économie d'impôts

Si la Ville dépensait en 2012 autant par habitant que la moyenne départementale des villes de plus de 50 000 habitants, cela représenterait 28M€ de dépenses annuelles de fonctionnement en plus, soit 75% d'impôts locaux payés en plus par tous les Maisonnais au titre des quatre taxes directes locales.



Dans un contexte économique et budgétaire de plus en plus difficile, la Ville de Maisons-Alfort maintient ses dépenses de fonctionnement en euros par habitant à un niveau limité et qui reste très inférieur à la moyenne des villes de taille comparable (communes de 50 000 à 100 000 habitants n'appartenant à aucune intercommunalité).

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses de personnel, les dépenses effectuées par les services municipaux, les dépenses courantes, les dépenses de communication, les intérêts financiers des emprunts. Elles illustrent le « train de vie » de la commune.

En 2012, les dépenses de fonctionnement en euros par habitant étaient inférieures de 32% par rapport à la Moyenne des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne et de 40% par rapport à la moyenne nationale des communes de la strate démographique de Maisons-Alfort. Maisons-Alfort est la ville de plus de 50 000 habitants du département du Val-de-Marne où les dépenses de fonctionnement sont les moins élevées. Sur les 39 villes d'Île de France de plus de 50 000 habitants, Maisons-Alfort est au 2nd rang des villes où les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles.

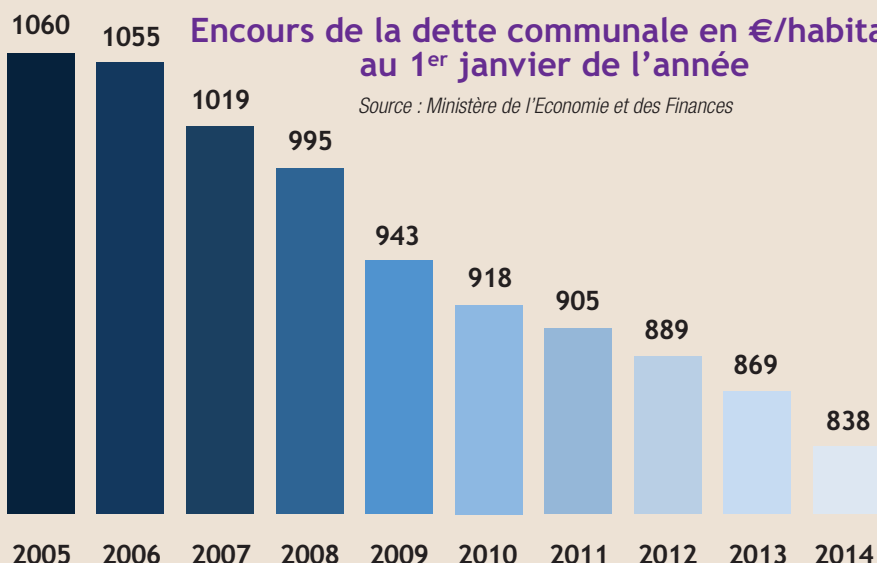


Un endettement par habitant en diminution de 21% depuis 2005

Maisons-Alfort continue d'être une ville faiblement endettée par rapport aux communes de taille comparable (communes de 50 000 à 100 000 habitants n'appartenant à aucun intercommunalité). Au 1^{er} janvier 2014, l'endettement communal est encore en diminution à environ 838 euros par habitant. **Maisons-Alfort est la ville de plus de 50 000 habitants la moins endettée du département du Val-de-Marne.** L'encours communal de la dette était égal à 44,850 M€ au 1^{er} janvier 2014 contre 46,210 M€ au 1^{er} janvier 2013, soit une baisse de -1,360 M€ (-2,9%). La baisse totale de l'endettement par habitant est égale à -21% depuis le 1^{er} janvier 2005 (-10,1 M€).

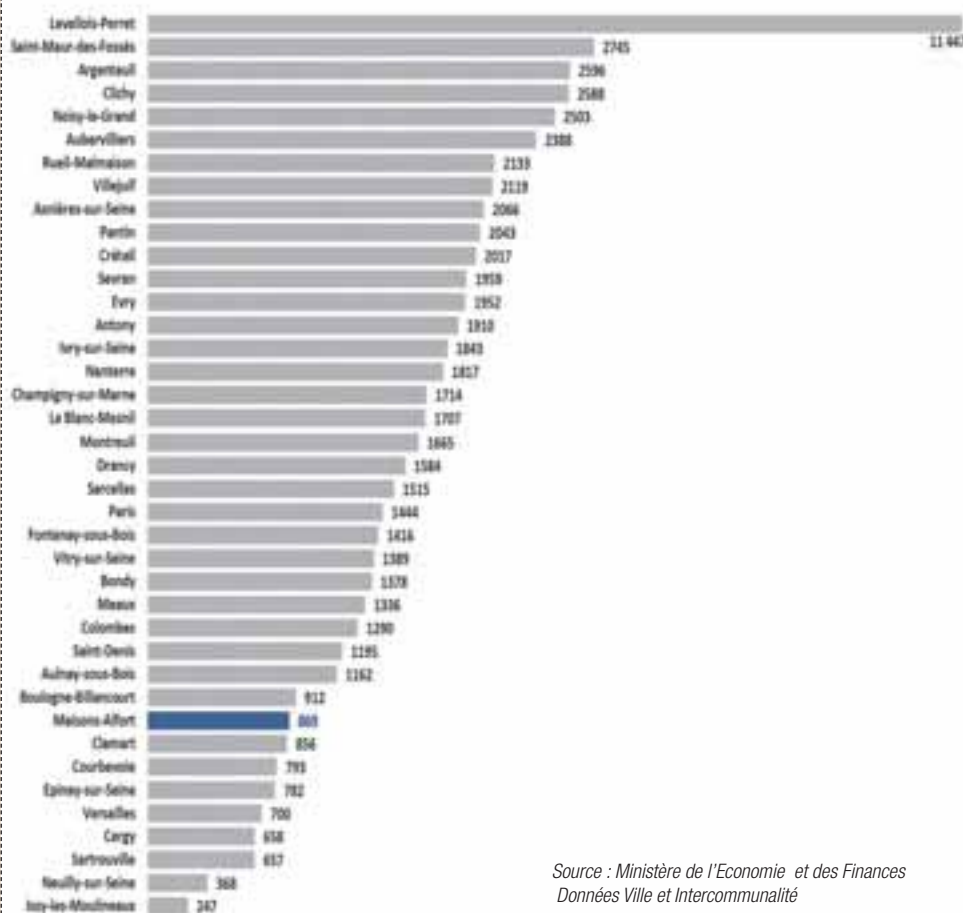
Encours de la dette communale en €/habitant au 1^{er} janvier de l'année

Source : Ministère de l'Economie et des Finances



ENDETTEMENT DES COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS D'ILE-DE-FRANCE

En euros par habitant au 1^{er} janvier 2013



Source : Ministère de l'Economie et des Finances
Données Ville et Intercommunalité

Au 1^{er} janvier 2013

Encours de la dette en €/habitant	France	Val-de-Marne	Maisons-Alfort
	2 430	1 764	869

Villes de 50 000 à 100 000 habitants en France n'appartenant à aucune intercommunalité
Source : Ministère de l'Economie et des Finances

Bien que Maisons-Alfort soit la seule commune de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne, à avoir un encours de dette par habitant inférieur à 1000 €, la Ville a aussi diminué son endettement depuis 2005 contrairement à l'évolution de la moyenne départementale des villes de plus de 50 000 habitants, qui connaît une hausse de + 20 %.

Une fiscalité locale modérée

Cette modération de la fiscalité communale à Maisons-Alfort repose sur des taux d'imposition qui restent en 2013 inférieurs tant aux moyennes nationales que départementales.

La Ville a continué, également, à appliquer une large politique d'abattements de taxe d'habitation en 2013 qui représente une réduction totale de l'impôt payé par les Maisonnais de 5 250 000 €, soit 25,3 % du produit fiscal réellement perçu par la commune. Les abattements de taxe d'habitation, issues d'une politique volontaire de la Ville comprennent :

- Un abattement général à la base au taux maximum de 15 % pour les Maisonnais imposés au titre de leur résidence principale ;
- Un abattement pour charges de famille (1 ou 2 enfants) au taux majoré de 15 % ;
- Un abattement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) au taux maximum de 25%.

Pour l'exercice 2014, les taux communaux des taxes directes locales et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (5,93 %) ne seront pas augmentés et seront maintenus au niveau de 2013.

Grâce à la maîtrise de ses dépenses et donc de ses taux d'imposition, la Ville exerce une pression fiscale sur les ménages (0,82) moins forte que la moyenne nationale (1,18) et la plus faible de l'ensemble des villes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne. Seules 4 communes sur les 47 communes du département ont une pression fiscale plus faible que Maisons-Alfort. La pression fiscale donne la mesure de l'effort fiscal pesant sur les familles maisonnaises au titre des impôts locaux versés à la commune (taxe d'habitation et taxes foncières).

Taux en %	Moyenne nationale 2013	Moyenne départementale 2013	Maisons-Alfort 2013
Taxe d'habitation	23,88 %	23,22 %	20,84 %
Taxe sur le foncier bâti	20,11 %	19,78 %	12,99 %
Cotisation Foncière des Entreprises	25,69 %	30,07 %	24,10 %

Source : Préfecture du Val-de-Marne, août 2013.

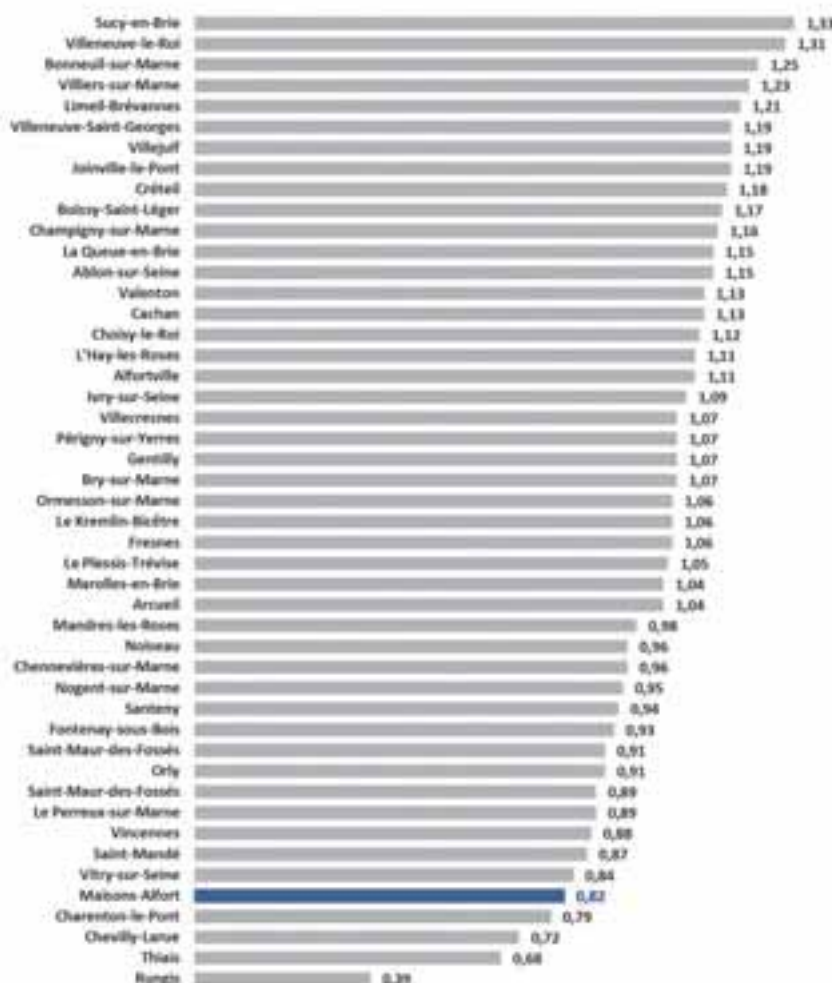
LE SAVIEZ-VOUS ?

Une gestion maîtrisée des impôts locaux malgré un contexte budgétaire très difficile pour les communes

Depuis 2 ans, la Ville a subi du fait des baisses de recettes et des hausses de dépenses qui lui ont été imposées par le Gouvernement une perte financière de 3 millions d'Euros. Pour les 3 prochaines années (2015 à 2017), la réduction annoncée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pourrait représenter une baisse supplémentaire de recettes de 2,5 Millions d'Euros.



PRESSIION FISCALE SUR LES MÉNAGES DANS LE VAL-DE-MARNE EN 2012

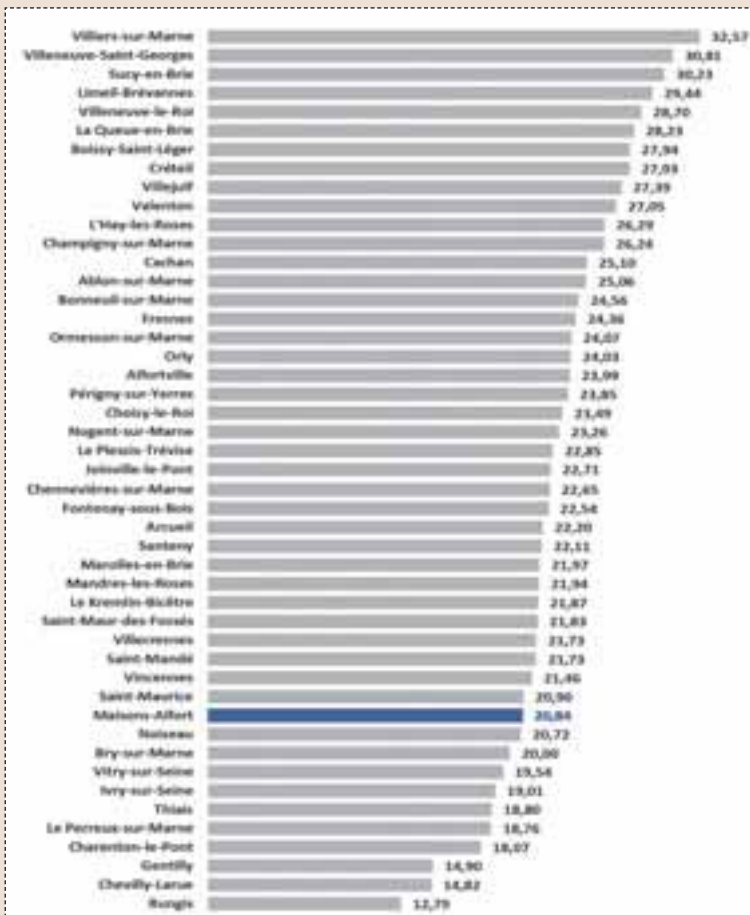


Source : Préfecture du Val-de-Marne (août 2013)



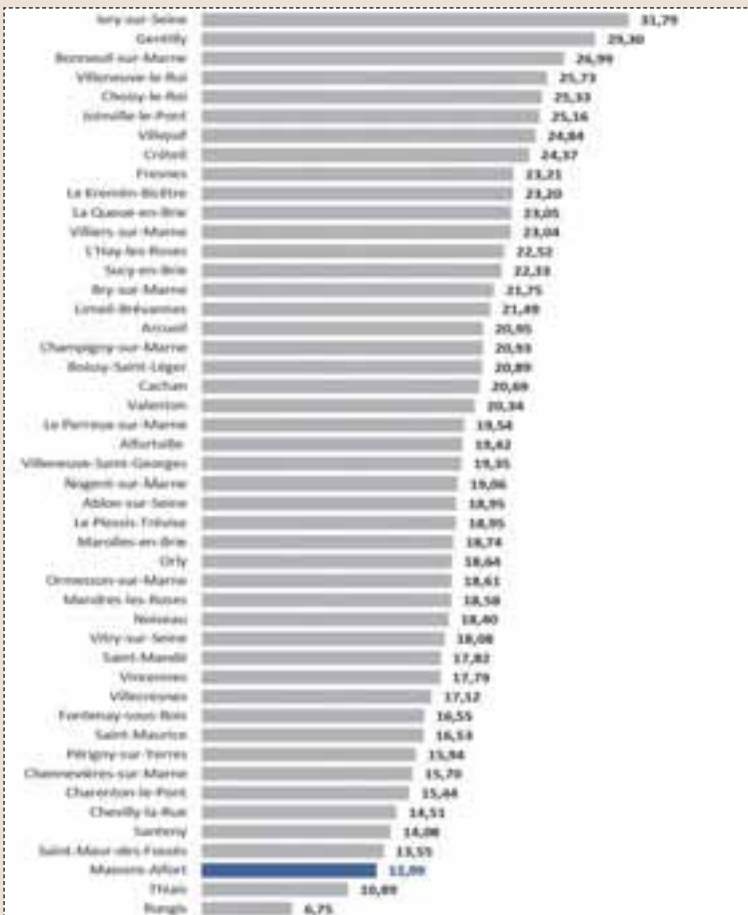
TAUX DE TAXE D'HABITATION 2013

(somme du taux communal et du taux intercommunal)
Source : Préfecture du Val-de-Marne, septembre 2013



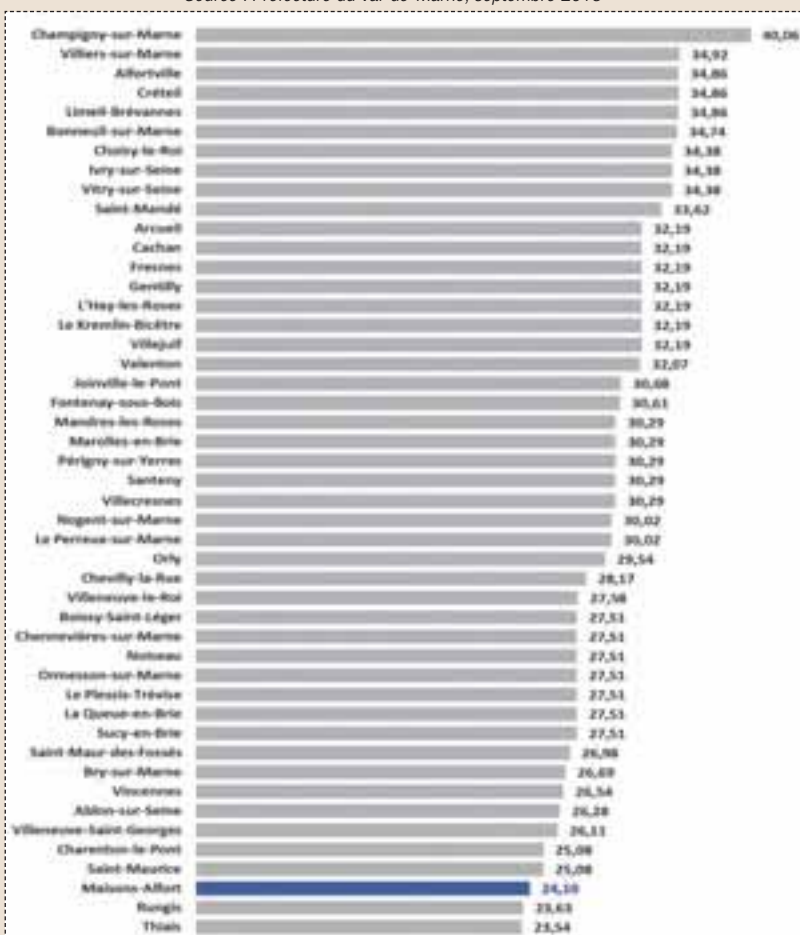
TAUX DE TAXE SUR LE FONCIER BATI 2013

(somme du taux communal et du taux intercommunal)
Source : Préfecture du Val-de-Marne, septembre 2013

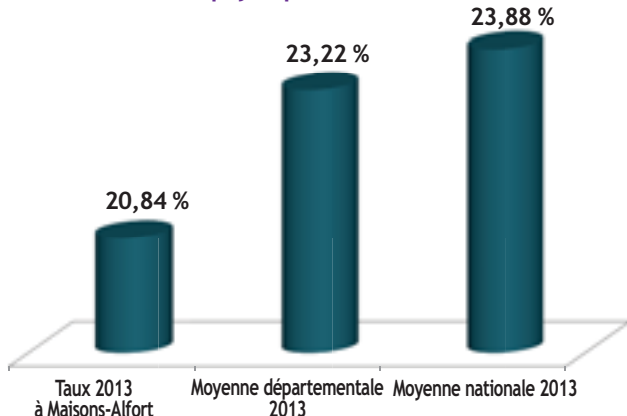


TAUX DE TAXE DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 2013

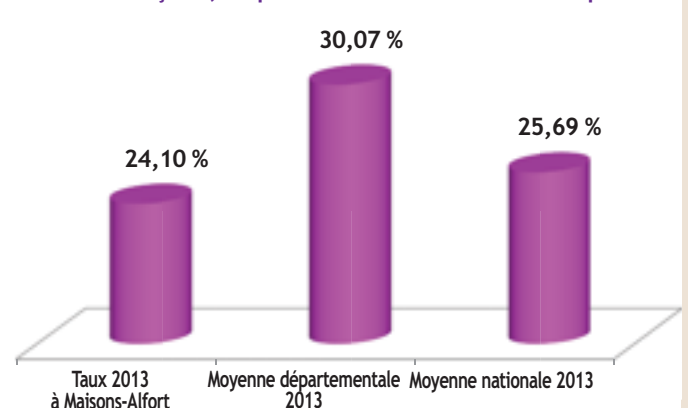
(taux communal ou taux intercommunal)
Source : Préfecture du Val-de-Marne, septembre 2013



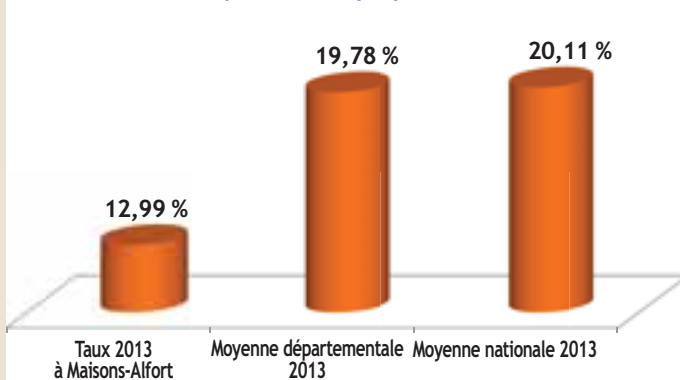
Taxe d'habitation payée par l'ensemble des habitants



Taxe de cotisation foncière des entreprises payée par les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entreprises



Taxe sur le foncier bâti payée par tous les propriétaires



Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, fixé à 5,93 %, est inchangé à Maisons-Alfort depuis 2010.

La TEOM est une taxe facultative. Lorsqu'elle n'est pas instituée, le coût du service de collecte et de traitement des ordures ménagères est financé par les autres recettes fiscales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et cotisation foncière des entreprises).

I ASSAINISSEMENT I

L'eau à Maisons-Alfort : un service de qualité au moindre coût

La redevance communale d'assainissement sert à financer les travaux de maintenance et d'entretien renforcé du réseau communal des eaux usées et des eaux pluviales. Le tarif de cette redevance d'assainissement, qui est payée par les usagers du service de distribution en eau potable sur leurs factures de consommation d'eau, restera inchangé pour l'année 2014. Ce montant est sans augmentation depuis 2011 à Maisons-Alfort.

Avec un tarif très attractif, le tarif de la redevance communale d'assainissement de la ville est le moins élevé des 161 collectivités territoriales membres du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Maisons-Alfort a ainsi le prix total de l'eau TTC le plus bas de toutes les communes du Val-de-Marne adhérentes au SEDIF.



PRIX DU M3 D'EAU FROIDE TTC AU 1^{ER} JANVIER 2013



Source : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)



Des services de qualité pour toutes les générations

Les dépenses font l'objet d'une évaluation rigoureuse au plus près des besoins prévisionnels pour 2014 sans aucune remise en cause des crédits inscrits pour l'ensemble des actions communales et particulièrement celles concernant la solidarité.

Dans tous les domaines, notamment ceux relatifs à la famille, à la solidarité, à la jeunesse, au soutien associatif ou encore l'aide au logement, la Ville continuera de garantir et de renforcer les dispositifs existants, à destination de tous les habitants.

Solidarité et actions sociales

• **Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et favoriser leur autonomie individuelle**

- **Service Municipal d'Aide à Domicile (SMAD)** : En 2013, ce service a concerné plus de 455 seniors Maisonnais et 118 bénéficiaires au titre du portage des repas à domicile (25 800 repas servis) pour un montant de 1 599 400 €.

- **Mise en place de la téléalarme** : ce service permet aux personnes âgées ou à mobilité réduite d'être reliées depuis leur domicile à un centre d'appel fonctionnant 24h/24h traitant les urgences. Ce sont 341 Maisonnais qui ont bénéficié de ce dispositif en 2013 pour un tarif d'abonnement annuel réduit à 122 € au lieu de 228 €.

- **Séjours de vacances pour les seniors** : Sur les quatre séjours organisés par le CCAS en 2013, 160 seniors Maisonnais dont 48 personnes non imposables sur le revenu en ont bénéficié.

- **Service Infos Retraités et les 5 Espaces Loisirs Seniors** : L'organisation et l'animation d'une large gamme d'activités proposées à tous les retraités Maisonnais pour un montant de dépenses de 283 000 € en 2013.

- **Repas de Printemps en avril et goûters de Noël en décembre** au Moulin Brûlé pour 2500 retraités chaque année.

• **Lutter contre l'exclusion des personnes les plus démunies ou en situation précaire**

- **Les secours d'urgence** qui représentent

107 700 € versés en 2013 à 700 familles Maisonnaises comprenant également des chèques alimentaires de première nécessité pour 19 500 €.

- **Les aides financières complémentaires** qui représentent 73 700 € versés en 2013 pour les personnes âgées en situation de très grande précarité et les familles nombreuses Maisonnaises non imposables sur le revenu.

- **L'accompagnement et l'aide à l'insertion pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)** : En 2013, 164 bénéficiaires Maisonnais ont fait l'objet d'un suivi social personnalisé par les services municipaux.

- **Le fonds d'aide à l'énergie** pour aider financièrement les familles les plus modestes à payer leurs factures d'électricité et de gaz. Cela a représenté un total d'aides versées de 38 000 € en 2013 pour 342 familles Maisonnaises.

- **La participation au Fonds de Solidarité Habitat (FSH)** qui permet de financer des mesures d'accompagnement au logement pour 32 familles Maisonnaises, soit un total d'aides versées de 47 300 €.

- **L'aide financière et logistique aux Restaurants du Cœur** et à différentes autres associations caritatives pour un total de 63 300 € en 2013.

- **La délivrance de repas gratuits ou à un tarif inférieur ou égal à 3,11 €** pour les personnes et familles en situation précaire. En 2013, 238 familles ont été concernées pour un total de 35 400 repas gratuits distribués.

Enseignement et vie scolaire

• Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes Maisonnais

- **Revalorisation de 2% de la dotation par élève des crédits de fonctionnement** alloués aux 25 écoles maternelles et élémentaires qui accueillent chaque jour 4565 élèves pour l'année scolaire 2013/2014. Cela représente 52 € par élève en maternelle et 52,90 € par élève en élémentaire.

- **Attribution d'un crédit supplémentaire de 4,70 € par élève** des écoles communales situées en Réseau d'Education Prioritaire (REP) et en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)

- **Maintien de tarifs modérés** pour les participations familiales du secteur scolaire et périscolaire (cantines, accueils de loisirs, garderies pré et post scolaire, classes d'environnement, séjours de vacances...)

- **Organisation de 28 classes d'environnement en 2014**, de 11 séjours pour les 6-17 ans, de 26 séjours de camping durant l'été et **de nombreux projets pédagogiques** qui concernent 1500 enfants maisonnais par an (parcours citoyen et écocitoyen, permis piéton, prévention routière, ateliers d'éducation nutritionnelle, formation aux premiers secours...)



- **Poursuite du dispositif de bourse de voyage scolaire pour les collégiens et lycéens maisonnais** (703 bourses versées en 2013 pour 39 400 €)

- **Soutien financier** à l'association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) et à l'association Savoir et Partage qui pratiquent le soutien scolaire auprès des élèves maisonnais en difficulté dans les établissements situés en Réseau d'Education Prioritaire (REP) et en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)

- **Financement de la nouvelle classe à horaires aménagés musicale** à dominante vocale ouverte depuis la rentrée de septembre 2012 au Collège Jules Ferry

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accueil des Contrats Bleus élargi jusqu'à 18h30

Dans le cadre de l'accueil périscolaire, la Ville a mis en place un service d'accueil élargi pour tous les enfants des écoles élémentaires, en prolongation du dispositif existant des Contrats Bleus. Cet accueil s'étend de 18h à 18h30 tous les jours de la semaine en proposant des activités ludiques par les éducateurs sportifs de la Ville. Ce service est proposé à 0,84 € par séance, tarif identique à celui appliqué à l'accueil périscolaire (de 7h30 à 8h30). Le dispositif des contrats bleus de 16h30 à 18h est totalement gratuit.

Sport et loisirs



• Favoriser l'épanouissement des jeunes par le développement de la pratique sportive individuelle

- **Poursuite des 10 dispositifs sportifs gratuits à destination des 3-25 ans** dont 9600 jeunes Maisonnais ont bénéficié en 2013 : **le Bébé-Gym** pour les 3-6 scolarisés, **les Contrats Bleus** pour les 6-11 ans, **le Sport Cité** pour les 12-18 ans, **le Sport Loisirs Jeunes** pour les 16-25 ans, **le Centre d'orientation sportive** pour les collégiens de 6^e et de 5^e, **le Sport Loisirs Quartiers** pour les 6-18 ans pendant les vacances scolaires, **l'Été chaud** pour les 6-18 ans en juillet-août, **le Sport à l'Ecole** pour les 6-11 ans sur le temps scolaire, **l'enseignement de la Natation** pour les 6-11 ans tout au long de l'année scolaire et **l'aménagement du temps de l'enfant** pour les 6-11 ans sur la pause méridienne.

- **Aides financières sous la forme de «bourses Culture » et « bourses Sport »** versées par la Ville aux jeunes de 7 à 17 ans issus de familles modestes afin de favoriser la pratique de leur discipline favorite dans les associations maisonnaises. Cela a concerné 396 jeunes maisonnais pour un total de 24 400 € en 2013.

• Permettre à tous de bénéficier d'équipements culturels adaptés

- **Poursuite de la programmation culturelle** riche et diversifiée au Théâtre Claude Debussy et au NECC.

- **Doter les équipements culturels des moyens nécessaires à leur fonctionnement** : Médiathèque André Malraux, Bibliobus, Conservatoire municipal de Musique, de Danse et d'Art Dramatique Henri Dutilleul centres socioculturels et équipements de quartiers, Musée d'Histoire locale au Château de Réghat.



Petite Enfance

• Conforter l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans dans des structures rénovées

La Ville continuera en 2014 à poursuivre sa politique d'amélioration des équipements de la Petite Enfance. Le taux d'équipement de la Ville de Maisons-Alfort est ainsi de 547 places d'accueil en crèches municipales et départementales en 2013, soit environ 274 places d'accueil pour 1000 enfants de moins de 3 ans contre une moyenne nationale de 151 places pour 1000 enfants de moins de 3 ans. En plus de ces places d'accueil en crèche et en halte-garderie municipales (78 places) s'ajoute l'offre des assistantes maternelles agréées (230 en activité en 2013) coordonnées par le Relais d'Assistants Maternelles (RAM).



Emploi et économie

• Favoriser l'intégration professionnelle et la recherche d'emploi pour tous les Maisonnais

- **L'aide aux Maisonnais en situation de recherche d'emploi** par le financement de la Mission Locale pour l'emploi des jeunes, d'Accueil-Emploi et de la Maison de l'Emploi pour un montant de 688 800 € en 2014.

- **Participation au Fonds Municipal d'Aide aux Jeunes** destiné à soutenir les projets d'insertion des jeunes suivis par la Mission Locale.

- **Maintien des cours de promotion sociale pour adultes** organisés par la Caisse des Ecoles à l'école élémentaire Péguy et au Lycée Professionnel Paul Bert auxquels 341 adultes maisonnais sont inscrits pour l'année 2013/2014.



Logement et qualité de vie

• Poursuivre la rénovation qualitative des logements sociaux

- **Poursuite de la construction du nouvel immeuble de 4 étages** comprenant 18 logements sociaux au 116 avenue Georges Clemenceau. Ce petit immeuble de logements sociaux, respectueux de l'architecture pavillonnaire du quartier de Charentonneau, devrait s'achever en juin 2014. **Avec cette réalisation, la Ville comptera ainsi 7750 logements sociaux et intermédiaires dont plus du tiers sont gérés par Maisons-Alfort Habitat.**

- **Financement d'aides versées aux propriétaires bailleurs ou occupants au titre des travaux de rénovation de logements privés dans le cadre de l'Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** du Centre-ville. Entre 2005 et 2013, c'est un total de 270 000 € de subventions qui a été versé par la Ville à 418 propriétaires. Une nouvelle OPAH sera lancée pour le quartier de Charentonneau/Alfort entre la rue du Maréchal Juin au nord, l'avenue du Général Leclerc au sud, la rue de l'Amiral Courbet à l'Ouest et la rue des Tilleuls et du 8 mai 1945 à l'est.

- **Politique active d'intervention auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux** de la ville pour l'entretien régulier et l'amélioration du parc locatif social existant dont le financement des travaux est rendu possible grâce aux garanties d'emprunt accordées par la commune.

- **Début de construction d'un petit immeuble de 5 logements sociaux** situé rue de Belfort dans le quartier du Vert-de-Maisons

LE SAVIEZ-VOUS ?

Maisons-Alfort à l'honneur de la 54^{ème} édition des Villes et Villages fleuris

À la suite de la remise officielle des prix nationaux des Villes et Villages fleuris au cours de laquelle la ville de Maisons-Alfort a conservé sa 4^{ème} fleur en 2013, le Conseil National a édité sa traditionnelle revue annuelle. À l'intérieur, elle a choisi une jolie photo du square de l'Eglise Saint-Remi pour illustrer la région Île-de-France. En région parisienne, seules 3 villes dont Maisons-Alfort sont récipiendaires de la Fleur d'Or (Levallois-Perret dans le 92 et Le Vésinet dans le 78).

Seules 17 villes de France détiennent cette distinction qui récompense selon les critères du Jury national, non seulement la qualité du fleurissement dans les quartiers, mais aussi la politique de rénovation et d'entretien des espaces verts, la qualité de l'aménagement urbain et la valorisation du patrimoine naturel.

Des investissements pour des réalisations en faveur de la qualité de vie

Le maintien d'une politique d'investissement pluriannuelle dynamique, malgré une conjoncture économique peu favorable, démontre la volonté municipale de répondre aux attentes de tous les Maisonnais en poursuivant la mise en œuvre des engagements inscrits au programme municipal. Depuis 2008, c'est un montant de 72 M€ qui a été consacré en 6 ans aux dépenses d'investissements. Voici les réalisations qui s'y ajouteront en 2014...

Les réalisations d'envergure



La maternelle Saint-Exupéry

- Poursuite du Programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public lancé en 2005 dans tous les quartiers de la Ville. **620 000 €**
- Première tranche de crédits concernant l'opération de réaménagement des trottoirs (coté pair) de la rue Jean Jaurès **500 000 €**
- Rénovation complète et extension de la maternelle Saint-Exupéry qui avait fait l'objet d'une inscription provisionnelle lors de budgets précédents pour un montant total des travaux

de **1 225 000 €** (760 000 € en 2013 et 465 000 € en 2014)

- Réfection du tapis de chaussée des Bords de Marne, de l'avenue Georges Clemenceau à la Place des 7 arbres **400 000 €**
- Réfection de l'étanchéité de toiture du gymnase Pompidou correspondant à 50 % du montant de l'opération, l'autre partie étant prise en charge par le Conseil Général du Val-de-Marne **200 000 €**

Les principaux travaux dans les équipements publics communaux



Ecoles maternelles

- **Maternelle Parmentier** : Travaux de réparation de la couverture en zinc, réagréage des auvents de toiture et restauration des corniches en béton **45 000 €**
- **Maternelle Jules Ferry** : Réfection de l'étanchéité et du plafond des sanitaires de la cour, travaux de réaménagement de l'office et réfection de l'étanchéité d'une terrasse **60 000 €**
- **Maternelle Berlioz** : Travaux d'agrandissement de l'office et création d'un sas de livraison **30 000 €**
- **Maternelle Charles Péguy** : Travaux de création d'un sas de livraison pour l'office **30 000 €**
- **Maternelle Pompidou** : Remplacement des stores-bannes **25 000 €**
- **Maternelle Raspail** : Remise en peinture des menuiseries extérieures de l'ancien bâtiment **20 000 €**
- **Maternelle Daudet** : Réfection de l'étanchéité de toiture au-dessus d'une classe de petite section **20 000 €**
- **Maternelle Herriot** : Travaux de mise aux normes incendie **10 000 €**



Ecoles élémentaires

- **Elémentaire Pompidou** : Réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses, rénovation du poste électrique et création d'une réserve coupe-feu pour les matériels en rez-de-chaussée **126 000 €**
- **Elémentaire Les Planètes** : Remplacement de la toiture au-dessus des deux cages d'escalier et travaux d'aménagement de l'issue de secours supplémentaire sur cour **85 000 €**
- **Elémentaire Victor Hugo** : Travaux de remplacement des fenêtres (2ème tranche) **50 000 €**
- **Elémentaire Jules Ferry** : Réfection de

l'étanchéité de terrasse au-dessus de la salle informatique, travaux de curage des conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales, travaux de mise aux normes incendie **38 000 €**

- **Elémentaire Charles Péguy** : Remise en peinture du sol du préau B **15 000 €**
- **Elémentaire Parmentier A** : Création d'une 2ème issue dans la bibliothèque **15 000 €**
- **Elémentaire Paul Bert** : Travaux d'isolement coupe-feu de la loge avec le lycée **10 000 €**
- **Elémentaire Saint-Exupéry** : Rénovation du faux-plafond du self **10 000 €**

Mobilier scolaire et équipement électroménager des écoles élémentaires et maternelles pour **63 000 €**

Espaces verts urbains

- **Programme annuel de plantations d'arbres et d'arbustes** pour l'embellissement de tous les espaces verts urbains **105 000 €**
- **Travaux de mise en sécurité et de reprise des sols souples d'aires de jeux** **62 000 €**
- **Acquisition de mobilier urbain** (bancs, corbeilles et jardinières) et du matériel technique nécessaire à la régie des espaces verts **45 500 €**
- **Mise en place de l'arrosage automatique** au carrefour de la Résistance et pour les jardinières en façade de l'Hôtel de Ville **39 000 €**

- **Réfection de clôture de jardins familiaux et entretien renforcé** du bassin au Parc du Vert-de-Maisons **35 000 €**
- **Poursuite du fleurissement et de la plantation de prairies fleuries** dans toute la ville **30 000 €**
- **Entretien renforcé** des boiseries des mobiliers urbains du square des Champs Corbilly **21 000 €**
- **Travaux de réparation du bassin** de la cascade du square du Docteur Gilbert **10 000 €**



Petite Enfance

- **Crèche Charles Perrault** : Remplacement de deux jeux et du sol amortissant de l'aire de jeux **26 000 €**
- **Halte-garderie Liberté** : Travaux de mise aux normes de l'alarme incendie **26 000 €**
- **Ludothèque de la Maison Pour Tous** : Travaux de rénovation du sol en rez-de-chaussée et remise en peinture

Culture et vie des quartiers



- **Acquisition de matériel technique** nécessaire à la programmation culturelle proposée par les deux théâtres de la Ville **60 000 €**
- **Conservatoire Henri Dutilleul** : Remplacement des fenêtres du 2ème étage **50 000 €**
- **NECC** : Travaux de réparation de la descente d'eaux pluviales sur l'avent à l'entrée, remise en peinture du plancher de la scène et mise aux normes incendie **42 000 €**
- **Médiathèque André Malraux** : Travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse au-dessus de la salle du conte et des sanitaires **40 000 €**
- **Théâtre Claude Debussy** : Extension du chauffage au local des décors, aux coulisses et à l'atelier en mezzanine **15 000 €**
- **Centre socioculturel La Croix des Ouches** : Remise en peinture de l'espace d'accueil
- **Maison Pour Tous Pompidou** : Réfection de sol de la ludothèque et du bureau des animateurs **11 000 €**
- **Maison Pour Tous d'Alfort** : Remise en peinture de la ludothèque, réfection du sol souple du RDC et du parquet de la salle de danse **44 000 €**



Équipements sportifs

- **Centre aquatique Arthur Hévette** : Remplacement complet du système d'alarme incendie, aménagement en sous-sol du transport des charges lourdes, travaux de maintenance préventive des installations et remise en peinture des vestiaires du public **93 000 €**
- **Stade Cubizolles** : Rénovation de la terrasse du club-house, remplacement du groupe électrique de secours d'une bulle de tennis et travaux de démontage et de remontage des deux bulles de tennis **61 000 €**
- **Stade Auguste Delaune** : Travaux de modification de la cage de sortie des joueurs et pose d'un lavabo dans chaque douche des vestiaires **29 000 €**

- **Gymnase Condorcet** : Travaux de rénovation des vestiaires et des douches, travaux d'extension des locaux sur le sas d'entrée et mise aux normes incendie **66 000 €**
- **Gymnase Charles Péguy** : Réfection de l'étanchéité de la toiture des vestiaires et réfection des gouttières **25 000 €**
- **Salle d'escrime du Gymnase Pompidou** : Remise en peinture **24 000 €**
- **Salle de tennis de table du Gymnase Saint-Exupéry** : Rénovation du sol souple **20 000 €**

Voirie et éclairage public

- **Provision destinée aux travaux d'éclairage public** **100 000 €**
- **Provision destinée aux travaux de réfection de voirie** **100 000 €**
- **Création d'une placette** à l'angle de la rue Victor Basch et de l'avenue de la République **25 000 €**
- **Acquisition de mobilier urbain** (bancs, corbeilles, potelets anti-stationnement et glissières) et du matériel technique nécessaire à la régie de la voirie **22 800 €**



Autres bâtiments communaux

- **Garage municipal** : Réfection de l'étanchéité de toiture (2^{ème} tranche) **85 000 €**
- **Hôtel de ville** : Travaux de révision de toiture de l'ancien bâtiment, de ventilation de clapets coupe-feu dans les caves, les réserves et la machinerie d'ascenseur, mise aux normes électriques et restauration des bancs de la salle des mariages et provision pour rénover des bureaux administratifs **67 000 €**
- **Cimetière communal** : Travaux d'extension du columbarium de 25 cases funéraires supplémentaires et rénovation de la couverture du mur d'entrée avenue Cadot **30 000 €**
- **Moulin Brûlé** : Remplacement d'un groupe froid dans les offices **25 000 €**
- **Bureau INFO-Jeunes** : Renouvellement du mobilier d'accueil suite à son installation dans les locaux à la place de l'ancien dispensaire municipal au 6bis rue de la République **20 000 €**



| EVENEMENT |

La Légion étrangère offre un concert gratuit

La Ville de Maisons-Alfort accueille un concert exceptionnel de la musique de la Légion étrangère le mardi 20 mai prochain au Théâtre Claude Debussy. Gratuit, ce concert rarissime est présenté par la Légion étrangère, formation musicale de grande renommée, qui se produit à travers le monde. Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, découvrir toute une gamme de produits issus de l'Aumônerie de la Légion étrangère dans le foyer du Théâtre. La musique de la Légion étrangère est commandée depuis 2008 par le lieutenant-colonel Emile Lardeux, chef de musique militaire hors classe et est composée d'une soixantaine de musiciens,

légionnaires ou sous-officiers. L'artiste talentueuse Nathalie Lhermitte interprétera plusieurs grands titres de la chanson française en fin de représentation.

> Concert gratuit de la Légion étrangère, mardi 20 mai à 20h30 au Théâtre Claude Debussy, récolte de dons pour le Comité d'œuvres sociales de l'Institution des Invalides de la Légion étrangère.
Plus d'infos : www.legion-etrangere.com et réservation de billets auprès du Théâtre Debussy à compter du 28 avril.
Tél. : 01 41 79 17 20.

| PREVENTION |

Vigilance au distributeur automatique de billets !

Lors d'un retrait d'argent au distributeur automatique de billet, ne vous laissez pas distraire si on vous aborde pour vous rendre service, vous demander un renseignement ou vous faire signer une pétition. Ces derniers temps, une recrudescence de ce type d'arnaque a été constatée par le Commissariat de la Ville dont les victimes ne sont pas forcément des personnes vulnérables. Alors méfiez-vous et masquez votre code lorsque vous le composez. Ces vols sont souvent le fait d'un groupe de jeunes garçons et filles (12 à 15 ans) qui détournent votre attention d'un côté, pendant que les autres tapent sur le clavier afin de retirer la plus grosse somme possible. Si cela vous arrive, déposez plainte au Commissariat même pour une simple tentative. En cas de vol de la carte bancaire, faites rapidement opposition auprès du service des cartes bancaires en composant le 0 892 705 705. Dernière astuce pour y faire face, mettez un petit autocollant pour cacher les 3 chiffres du cryptogramme situés au verso de votre carte bancaire, cela empêchera une personne mal attentionnée d'utiliser, même sans la voler, ses coordonnées. Ce cryptogramme étant indispensable pour toute commande par internet, possible sans même détenir la carte bancaire.



RENTREE SCOLAIRE

INSCRIVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE ENFANT POUR LA MATERNELLE !

Les parents des enfants nés en 2011 sont invités, dès à présent à inscrire leur enfant en Mairie au Service Enfance-Enseignement pour garantir leur scolarité en maternelle à la rentrée. Pour cette démarche, il faut vous munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissances de l'enfant à inscrire, de deux justificatifs de domicile récents (quittance de loyer, factures de téléphone EDF, GDF ou eau...) et du carnet de santé de l'enfant. Le Service Enfance-Enseignement vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi matin de 8h30 à 11h30. Plus d'infos au 01 43 96 77 03.

LE SAVIEZ-VOUS ?

3000 € de subvention parlementaire pour les jeunes autistes

Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort a obtenu une subvention parlementaire de 3000 euros pour la structure pour enfants et adolescents autistes ADO située à Maisons-Alfort. Cette aide servira à équiper l'atelier des jeunes atteints de troubles de l'autisme, de tablettes dotées de logiciels adaptés à leur handicap. Cet atelier est en train de se constituer pour être opérationnel dès ce printemps.



| CEREMONIE |

Le devoir de mémoire honoré le 19 mars

La Ville de Maisons-Alfort a organisé le 19 mars dernier, la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Représentants des autorités civiles et militaires, membres d'associations d'anciens combattants et porte-drapeaux se sont rendus au cimetière municipal aux côtés du Député-Maire Michel Herbillon et de l'équipe municipale pour participer à ce vibrant hommage afin de perpétuer le devoir de mémoire indispensable pour garantir la paix et transmettre les valeurs de tolérance et de respect aux générations futures.

| INAUGURATION |

Un nouveau centre d'imagerie médicale au 21 avenue Gambetta

Le Centre d'Imagerie Médicale de Charentonneau (CICM) s'est installé tout dernièrement au 21 avenue Gambetta et a organisé son inauguration officiellement le 4 mars dernier. Accueillant de nombreux praticiens expérimentés, le nouveau centre propose une prise en charge de qualité grâce à de nombreux appareils haute performance dans le traitement de l'imagerie et tout particulièrement, pour la détection des cellules cancéreuses

> **Centre d'imagerie médicale de Charentonneau, 21 avenue Gambetta.**

Tél. : 01 43 78 69 44.



| JUSTICE |

120 électeurs appelés à être jurés d'assises en 2015

Comme chaque année, un tirage au sort a été effectué le 25 mars dernier pour désigner 120 électeurs appelés à siéger en qualité de juré à la Cour d'assises de Créteil. Ce tirage au sort constitue la première étape de la procédure de la désignation des jurés, la liste définitive étant dressée par la commission présidée par le Président du Tribunal de Grande Instance de Créteil.

| LE SAVIEZ-VOUS ?

Un service interprétariat multilingue à votre disposition à la CAF

Depuis mi-février, un service interprétariat multilingue par téléphone a été mis en place à la Caisse d'Allocation Familiale. Ce service vise à faciliter la relation avec les allocataires rencontrant des difficultés à s'exprimer en français. Cette prestation est possible grâce à l'intervention d'une association proposant plus de 100 langues et dialectes.



Le maisonnais Christophe Thuillier (JMCLV Speedy) aux côtés de l'Adjointe au Maire Michèle Charbonnel



Monsieur et Madame Dusio (TVSN Roland Dusio) entourés de Jean-Louis Maître, le Président des Chambres des Métiers et de Michèle Charbonnel.

L'ARTISANAT MAISONNAIS RÉCOMPENSÉ PAR DES OSCARS

A l'occasion de la Semaine nationale de l'Artisanat qui s'est déroulée du 14 au 22 mars 2014, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a récompensé les chefs d'entreprises du département pour leurs initiatives locales. Cette réception s'est tenue le 17 mars dernier en présence de l'Adjointe au Maire Michèle Charbonnel, venue récompenser les cinq entrepreneurs maisonnais distingués : Christophe Thuillier (JMCLV Speedy) qui a obtenu pour la 3^{ème} année consécutive le label Charte Qualité Performance, Stéphane Roches (Roches) qui a décroché le titre de Maître artisan, Valérie Roches (Sculpting coiffure) qui acquiert pour la 4^{ème} année consécutive la Charte Qualité Performance, Abdelhamid Mahgoud Abdalla (KM Bâtiment) qui fut honoré pour la première fois de la Charte Qualité Performance et le couple Dusio (TVSN Roland Dusio) qui la renouvelle pour la 2^{ème} année consécutive.

Ce que nous n'avons pas évoqué du fait de la période électorale...



| STATIONNEMENT |

Un coup de pouce pour les automobilistes face à la lutte contre la pollution

Suite à la mesure gouvernementale instaurant la circulation automobile alternée une journée pour réduire la pollution aux particules fines début mars 2014 et favoriser l'usage des transports en commun, la Ville a décidé de rendre gratuit l'ensemble des places payantes de la Ville à chaque circulation alternée. Rappelons également que la Ville propose 11 000 places de stationnement dont

170 en zone bleue et 670 payantes : soit 94 % de places gratuites. Maisons-Alfort est la seule ville de sa strate démographique en France dans cette situation. Par ailleurs, Maisons-Alfort fait partie des villes les moins chères de l'Ile-de-France en ce qui concerne le taux horaire de stationnement sur ses places payantes (0,70 € en 2014). A noter que ce taux est resté inchangé à 0,60 € pendant 11 ans.

| BUDGET DE L'ETAT |

5 M€ débloqués pour l'Ecole Nationale Vétérinaire

En moins d'un an, le Député-Maire Michel Herbillon a saisi à quatre reprises y compris à l'occasion de la discussion sur la Loi de Finances, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll sur la gravité de la situation de l'Ecole Nationale Vétérinaire et la nécessité de débloquer des crédits pour de nouveaux investissements en matière d'enseignement et de recherche d'une part et de rénovation du patrimoine d'autre part. Des interventions gagnantes qui ont permis de dégager 5 M€ pour poursuivre les travaux en cours de route.



| LE SAVIEZ-VOUS ?

Respect et protection des habitations des années 1930

A l'occasion du centenaire de la mort de l'architecte Georges Guyon, la presse a consacré des articles aux villes du département qui ont conservé son patrimoine architectural des années 30.

Les logements du Groupe Georges Guyon situés à Maisons-Alfort ont bien entendu été cités et ont d'ailleurs servi d'illustration à cet article de presse, valorisant ainsi cet ensemble mixte et original associant immeubles et pavillons auquel s'ajoutent des boutiques côté avenue du Général Leclerc.

CIRCULATION

MAISONS-ALFORT, 6^{ÈME} VILLE D'ILE-DE-FRANCE OÙ IL FAIT BON ROULER

L'association 40 millions d'automobilistes a retenu un panel de 513 villes françaises de plus de 20 000 habitants, dans lesquelles il fait bon rouler. En Ile-de-France, 155 villes ont été sélectionnées dont 24 dans le Val-de-Marne, et un classement a été dressé suite à l'évaluation des automobilistes qui devaient se prononcer en fonction de plusieurs critères : stationnement, état des routes, signalisation, fluidité du trafic, moyens de transports complémentaires à l'automobile, intégration des routes dans un environnement esthétique. Maisons-Alfort décroche la 6^{ème} place de ce classement sur 155 villes franciliennes, devant Vincennes (23^{ème}), Créteil (49^{ème}) et Alfortville (131^{ème}).

LES VILLES DU VAL-DE-MARNE

OÙ IL FAIT BON ROULER sur les 155 communes franciliennes répertoriées par l'Association 40 millions d'automobilistes

1 ^{er}	Villiers-sur-Marne
6 ^{ème}	Maisons-Alfort
9 ^{ème}	Cachan
23 ^{ème}	Vincennes
30 ^{ème}	Saint-Maur-des-Fossés
31 ^{ème}	Fresnes
32 ^{ème}	Le Perreux-sur-Marne
49 ^{ème}	Le Kremlin-Bicêtre
49 ^{ème}	Créteil
53 ^{ème}	Thiais
67 ^{ème}	Sucy-en-Brie
71 ^{ème}	Vitry-sur-Seine
73 ^{ème}	Saint-Mandé
79 ^{ème}	Charenton-le-Pont
81 ^{ème}	Nogent-sur-Marne
94 ^{ème}	Choisy-le-Roi
107 ^{ème}	Villejuif
109 ^{ème}	Fontenay-sous-Bois
116 ^{ème}	Orly
119 ^{ème}	Champigny-sur-Marne
125 ^{ème}	L'Hay-les-Roses
131 ^{ème}	Alfortville
140 ^{ème}	Ivry-sur-Seine
150 ^{ème}	Villeneuve-Saint-Georges



Les travaux ont commencé avenue de la République

| TRAVAUX A86 |

Poursuite du renforcement des protections phoniques pour le secteur Gambetta-Sangnier Est

Les travaux de renforcement des protections phoniques le long de l'autoroute A 86 dans le quartier de Charentonneau ont commencé. Réalisés par la Direction des Routes Île-de-France (DIRIF), ces travaux vont permettre de remplacer les écrans actuels par des écrans en béton et béton de bois offrant des hauteurs acoustiques de 5 mètres par rapport à la chaussée de l'autoroute et par des écrans en Polymétacrylate de méthyle, matériaux transparent et résistants aux propriétés absorbantes performantes. Dès le mois de février, des échafaudages ont été installés dans la portion comprise entre la rue de Joinville et la

rue Marc Sangnier, à l'emplacement des écrans existants. Depuis le mois de mars, les anciennes protections sont en cours de dépose et de remplacement jusqu'à mi-juillet. Puis, de mi-juillet à mi-septembre, ce sera au tour de l'écran situé entre la rue de Gravelle et la rue de Joinville. Ces travaux font suite à ceux réalisés dans le secteur des Juilliottes et Berlioz jusqu'à la rue de Bazeilles ainsi que dans le secteur des rues Marc Sangnier, Hoche, Kléber, Masséna, Soult et rue du plateau.

> Plus d'infos sur :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



ESPACES VERTS

Le square rue Amédée Chenal en cours d'achèvement

Le SIAAP, le service public de l'Assainissement francilien vient d'achever la création d'un nouveau square, rue Amédée Chenal à Maisons-Alfort. Situé le long de la voie ferrée, en face du lycée Delacroix, cet espace vert de 1100 m² a été réalisé par le SIAAP en suivant un projet élaboré par le service municipal des espaces verts. Ce nouvel espace de verdure intègre une élégante et aérienne passerelle en bois qui traverse le square du nord au sud, et fait la place belle à la nature puisque 9 nouveaux arbres ont été plantés. Pour profiter pleinement de ce nouveau lieu de détente, des assises en bois et des bancs ont été disposés tout le long du square. Un éclairage composé de bornes et de spots encastrés vient mettre en valeur cet aménagement. Il sera ouvert au public à la rentrée afin de laisser aux plantes le temps de pousser.



ECHANGE FRANCO-ALLEMAND

Le jumelage du Lycée Delacroix reçu à l'Hôtel de Ville

Le 26 mars, les 29 lycéens du Lycée Delacroix accompagnés de leurs correspondants allemands, issus du Horn Gymnasium de Brême, ont été reçus par la Maire-Adjointe en charge de l'enfance et de l'Enseignement, Catherine Primevert, lors d'une réception donnée en leur honneur dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville. Ce jumelage qui fête cette année sa troisième année d'existence est l'occasion pour les jeunes de nos deux pays amis, de découvrir un peuple, sa langue, ses us et coutumes et de prendre part à sa culture en s'immergeant dans le quotidien des familles. Grâce aux liens d'amitié unissant les deux responsables des établissements, Monsieur Jock, Proviseur du Lycée Delacroix et Madame Kelm, Directrice du Horn Gymnasium, et au dynamisme des enseignants des deux établissements, ce jumelage réussit à encore de beaux jours devant lui !!

PARCOURS CITOYEN ET ECOCITOYEN

Les écoliers en action !



Apprendre à trier enfant pour devenir un adulte eco-responsable



La langue des signes, un mode de communication qui a particulièrement intéressé les enfants

Dans le cadre du Parcours citoyen, les deux classes de Monsieur Fustec de l'école Parmentier et de Madame Vedry, de l'école Condorcet ont assisté à l'intervention de Monsieur Groperrin, conseiller municipal et de Madame Lang, portant sur le handicap et les questions d'accessibilité. Les enfants ont ainsi appris à différencier les différents types de handicap et les solutions mises en place par les pouvoirs publics pour faciliter leur quotidien et améliorer leur autonomie. Une belle leçon de tolérance qui a permis aux écoliers de prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes souffrant d'un handicap, et de faire preuve d'empathie. Les 14 et 17 mars derniers, le parcours écocitoyen a permis aux écoliers des classes de Monsieur Benaych de l'école des Planètes et de Madame Torny de l'école Saint-Exupéry de renforcer leurs connaissances sur le tri sélectif grâce à l'intervention de Madame Darmellah des services techniques de la Ville. Bacs bleu, jaune ou vert, déchets toxiques, D3E ou « monstres », les consignes de tri et les différentes collectes mises en places par la Ville n'ont désormais plus de secrets pour eux !

SPECTACLE

TOUTE L'ÉCOLE SAINT FRANÇOIS SUR LA SCÈNE DU NECC

Tous les élèves de l'école Saint-François se sont retrouvés sur la scène du NECC à l'occasion de leurs spectacles annuels. 3 représentations auront permis à nos artistes en herbe, de la petite section de maternelle au CM2 de l'école élémentaire, d'exprimer une impressionnante palette de talents, devant une salle remplie de parents comblés et ravis. De la parodie de séries télévisées, des danses folkloriques, mais aussi un hommage à Michaël Jackson, les élèves de Saint-François ont montré qu'ils avaient de l'énergie à revendre !



Les élèves de Saint-François ont déployé toute leur énergie sur la scène du NECC !



| EVENEMENT |

L'EMMA a célébré 30 ans de chorales

L'Ecole de Musique Moderne et Ancienne (EMMA) de Maisons-Alfort a fait les choses en grand pour fêter 30 années de chorales sur la ville en réunissant de nombreux partenaires. Les 8 et 9 mars derniers au NECC en présence du Député-Maire Michel Herbillon et de ses maires-adjointes Marguerite Benoit et Bénédicte Charmoille, l'association culturelle a ainsi convié de nombreuses chorales et présenté les projets partagés qu'elle mène activement avec de nombreux autres ensembles musicaux. Etaient présents pour l'événement : l'ensemble vocal d'EMMA, le petit Chœur, MALV, Ars Musica Mansionum, la chorale des Juilliottes, la chorale de la Gendarmerie, CHORIM d'Issy-les-Moulineaux, Alfort Chœur, Ars Musica – Allegretto – EVMN, la chorale des enfants d'EMMA, la chorale « Jazz-world » d'EMA, la chorale du Conservatoire Henri Dutilleux, l'ensemble vocal Mezzonance et Philomène. Petit retour en images...



| COUP DE CŒUR |

Un 20^{ème} concert œcuménique inoubliable

On vous l'avait annoncé le mois dernier, les spectateurs présents peuvent en témoigner : le 20^{ème} concert œcuménique donné en l'Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur le 30 mars dernier fut de grande qualité. Avec 6 chœurs présents et 160 choristes, les chants ont embelli et enjoué le site culturel pour le plus grand plaisir des amoureux de musique classique.

SOLIDARITE

L'OPÉRATION LUNETTES, VOUS CONNAISSEZ ?

Le Lions Club de Maisons-Alfort a déposé chez les opticiens, les pharmaciens des boîtes de collecte pour récupérer vos anciennes lunettes de vue et de soleil. Après nettoyage, classement par correction, Medico du Lions Clubs de France (LCF) les expédiera en Afrique centrale, en Amérique du Sud et en Asie pour les remettre gracieusement à des personnes en ayant besoin. Medico est la filiale du Lions Clubs de France spécialisée dans la récupération, le traitement de lunettes, mais également de divers matériels médicaux. En 2013, grâce à cette opération, ce sont ainsi 1 million de paires de lunettes qui ont pu être traitées.



> Plus d'infos auprès du Lions Club par courriel : lionsclub.maisons-alfort@orange.fr

| LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Rotary-Club organise un loto le 27 avril à la Croix des Ouches

Les associations caritatives s'adaptent à vos envies pour vous distraire tout en oeuvrant pour leurs causes respectives.

Le Rotary-Club de Maisons-Alfort organise ainsi un loto à la Croix des Ouches le dimanche 27 avril prochain de 14h à 18h. Les bénéfices de cette animation seront intégralement reversés au profit d'associations humanitaires. Pour sa part, le Lions Club a réussi à réunir 1573€ lors de leur dernier loto pour permettre à deux jeunes maisonnaies de moins de 12 ans de pouvoir partir en vacances durant l'été. Merci pour eux à tous les participants ainsi qu'aux commerçants partenaires pour leurs bons d'achat offerts (Simply Market et Happy fleurs) !



| PRINTEMPS DES ARTS |

C'est parti pour une moisson de talents !

Le Printemps des Arts bat son plein à Maisons-Alfort ! Jusqu'en juin, la Ville se met au diapason de l'art et de la Culture... A découvrir sans modération dans tous les quartiers de la Ville.



UNE EXPOSITION COMPLÈTEMENT « BRAQUE »

Au centre socioculturel de La Croix des Ouches, les ateliers d'arts plastiques enfants d'Anne-Lise Toussaint donnent toujours lieu à l'émerveillement. Cette année, les enfants ont réalisé leur « auto-portrait » à la manière du grand artiste contemporain et père du cubisme, Georges Braque.

UNE BALADE NOCTURNE DANS CHARENTONNEAU

Lampions colorés et rencontres insolites étaient au rendez-vous de la balade organisée par le Centre culturel Charentonneau avec les habitants et le comité de quartier, le 15 mars dernier. Familles et badauds ont en effet pris part à cet itinéraire, commenté par Madame Aubert, et le long duquel certains habitants ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs univers insolites. L'association Les Arts Maniak a quant à elle fait une intervention théâtrale à la croisée des rues Molière et La Fontaine. La balade s'est poursuivie aux lampions jusqu'au parc La Fontaine où le public était attendu par l'équipe du parc. Un grand jeu organisé pour les enfants a clôturé l'après-midi.



40 PRINTEMPS POUR LE SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE !

Organisé par l'office Municipal de la Culture, le Salon de peinture et de sculpture, a ouvert les festivités en mars dernier au Théâtre Claude Debussy. 43 artistes peintres et sculpteurs, anciens lauréats ou invités d'honneur de ce salon depuis 1973 ont été conviés pour l'occasion, à exposer une de leurs œuvres. Un florilège de talents dans des disciplines artistiques variées, huile, acrylique, terre cuite ou encore bronze, qui a attiré de nombreux amateurs d'art. Présent lors du vernissage pour saluer le travail des artistes et annoncer l'ouverture du Printemps des Arts, le Député-Maire Michel Herbillon, a tenu à rappeler l'importance qu'il accorde à l'égal accès à la Culture pour tous.



43 artistes réunis pour fêter les 40 ans du Salon de peinture et de sculpture



LES PHOTOGRAPHIES DES HABITANTS DE CHARENTONNEAU EN « ÉQUILIBRE »

Le Nouvel Espace Culturel Charentonneau accueillait, quant à lui, l'exposition de photographies des talentueux habitants du quartier de Charentonneau. Sur le thème de l'équilibre, les photographes amateurs ont réussi à donner à l'exposition, un petit air insolite et joyeux. Les visiteurs enchantés ont ainsi pu découvrir des clichés en couleurs et en noir et blanc, reflétant autant de perceptions de cette notion à la fois concrète et abstraite de l'équilibre qui peut se décliner à l'infini...

DU 7 AU 25 MAI

Le 22^{ème} Salon des Indépendants Maisonnais et de la peinture chinoise

Du 7 au 25 mai, les membres de l'Université Inter-Âges, présidée par la dynamique Madame Pasche exposeront leurs travaux au théâtre Claude Debussy dans le cadre de leur salon des indépendants et de la peinture chinoise.

De très nombreuses artistes seront ainsi à découvrir, exposant sur des thèmes variés et utilisant de nombreuses techniques pour laisser libre court à leur imagination.



Christophe Mabillon

L'invité d'honneur de cette 22^{ème} édition sera Christophe Mabillon, alias « CMAB » artiste sculpteur plasticien qui nous fera l'honneur de nous présenter un échantillon de son grand talent. Christophe Mabillon découvre la sculpture sur marbre en 2002, technique qu'il apprend directement en Italie, à Carrare. Aussitôt s'enchaînent les expositions qui ne laissent aucun visiteur indifférent. Alliant mythologie, symboles forts, antique et contemporain, Christophe Mabillon est un artiste passionné, toujours inspiré et sans cesse en quête de découverte. Son don artistique, son ouverture d'esprit et sa pugnacité lui valent d'être nommé en 2013 Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Il réalise plus d'une centaine d'œuvres par an dont certaines sont offertes à de hautes autorités civiles ou militaires. Fasciné depuis son plus jeune âge par le son saturé de la guitare électrique, elle devient entre ses mains, une œuvre d'art. A travers chacune de ses œuvres, CMAB rend hommage à la virtuosité des plus grands musiciens, leur recherche de la perfection, ou un instrument emblématique. L'étendue de son talent est à découvrir au Théâtre Claude Debussy du 7 au 25 mai prochains, lors du 22^{ème} Salon des indépendants Maisonnais et de la peinture chinoise de l'UIA.

www.christophemabillon.com

22^{ème} Salon des indépendants et de la peinture chinoise de l'Université Inter-Âges
Théâtre Claude Debussy
116 avenue du Général de Gaulle

DU 2 AU 24 MAI

Les ateliers de peinture de l'ADAM

Du 2 au 24 mai, ce sera au tour de l'Amicale des Artistes Maisonnais d'exposer les travaux de leurs talentueux élèves. Sous la houlette de leurs deux professeurs d'art, Gérard Caudroy et Manoël Pillard, les élèves se livrent en toute liberté à l'occasion de leur exposition à la Médiathèque André Malraux.



Liliane Caudroy, tout feu, tout flamme !

L'invitée d'honneur de l'ADAM est Liliane Caudroy, une artiste peintre chaleureuse dont la simplicité n'a d'égale que son talent, explosif ! Attirée par le mélange des couleurs, le format carré lui sied plus que tout autre car il n'entrave pas sa liberté d'expression et ne limite pas son imagination comme pourrait le faire la forme rectangulaire. Cette artiste autodidacte, capable de retravailler ses peintures inlassablement aime voir évoluer ses tableaux d'un jour à l'autre, changer leur histoire en fonction de son état d'esprit du moment. Voilà pourquoi ses œuvres ne portent jamais de titres ! Liliane Caudroy a choisi la peinture abstraite pour laisser libre court à son imagination et à son inconscient qui s'expriment, presque malgré elle, dans sa peinture. Le processus de création qu'elle met en œuvre à chacune de ses toiles lui permet d'exprimer ses sentiments, d'extérioriser ses doutes, ses peurs et parfois ses angoisses. Liliane peint « avec ses tripes », sa peinture reflétant ses états d'âme, tout feu, tout flamme. Une rencontre touchante avec cette belle personnalité entière et à fleur de peau vous attend à la Médiathèque André Malraux, du 2 au 24 mai.

Les ateliers de peinture de l'ADAM
Médiathèque André Malraux
4 rue Albert Camus

Tout le programme du Printemps des Arts est à détacher dans le magazine n° 419 du mois de mars et disponible sur Internet www.maisons-alfort.fr





Un concert multidisciplinaire, avec les élèves du conservatoire et Gary Brunton, mêlant soundpainting, danse, chorale et musique !

MARS EN JAZZ

Toutes les facettes du jazz à l'honneur !

L'opération « Mars en jazz » s'est, une fois de plus, déroulée sous les meilleurs auspices entre exposition, concerts et conférence. La participation des élèves du conservatoire Henri Dutilleux a été remarquée, et comme toujours très appréciée du public venu les applaudir lors du Concert donné avec le groupe Pee Bee Trans'arts au NECC le 1^{er} avril dernier. Retour en images sur cet événement culturel et musical !



Une conférence passionnante sur l'instrument de prédilection du jazz, le saxophone !

LES MAISONNAIS PRENNENT LA PLUME

L'histoire extraordinaire et incroyable des belles-z'oreilles

Péripéties d'une tribu inconnue de pygmées, aux mœurs particulières, en butte avec le progrès imposé par les fils d'Adam, dans une île perdue quelque part vers les Andamans, où un missionnaire, en quête de « sauvages » à évangéliser, échoue. Pour survivre, ce petit peuple sympathique va devoir dévoiler le secret extraordinaire qu'il cache depuis la nuit des temps. Simple parodie de l'histoire des hommes ? Constat amer des conséquences de leur évolution ? Découvrez le 3^{ème} ouvrage de Michel Le Potvin, généreusement saupoudré de clins d'œil et servi sur un écrin d'humour !

L'histoire extraordinaire et incroyable des belles-z'oreilles, de Michel Le Potvin
Aux éditions du net





Klaxon, trompettes... et pétarades

Théâtre Claude Debussy - 116 avenue du Général de Gaulle
Mardi 6 mai à 20h45 - Location à partir du 26 avril

THEATRE

Klaxon, trompettes... et pétarades

La Compagnie Théâtre à bout portant interprète un vaudeville libertaire mis en scène par Dario Fo. Gianni Agnelli, patron de l'entreprise Fiat, se retrouve défiguré et inconscient à la suite d'un enlèvement. Il se réveille sous les traits d'Antonio, ouvrier de l'usine. Une affaire de sosies poussée dans ses derniers retranchements politico-comiques, emmenée par des acteurs épatants que rien n'arrête ! Trésors d'ingéniosité et grands moments de délires qui déclenchent des rires en cascades pour cette formidable farce politique, fomentée par Dario Fo, agitateur émérite de 87 ans et couronné Prix Nobel ! Ne manquez ce vaudeville libertaire pour rien au monde, il sera au Théâtre Claude Debussy le 6 mai !

CENTENAIRE Immersion dans la Grande Guerre

Le 6 mars dernier, le Théâtre Claude Debussy accueillait une journée particulière dédiée au centenaire de la Grande Guerre. A l'occasion de la diffusion de la pièce de théâtre « Les coquelicots des tranchées », et grâce à la participation active des associations maisonnaises et de maisonnaïes passionnés, le théâtre s'est immergé quelques heures durant dans la tourmente historique de la Première Guerre mondiale. Les coquelicots des tranchées, pièce relatant l'histoire d'une famille, à travers des tableaux illustrant tous les aspects de la grande guerre était présentée l'après-midi aux élèves des collèges Jules Ferry, Condorcet et Nicolas de Staël avant la représentation du soir qui a rassemblé près de 500 personnes dont trois classes du Lycée Delacroix. Le Cercle de Généalogie de Maisons-Alfort présentait son étude réalisée pour retrouver l'identité des soldats maisonnaïes inscrits sur les différents monuments et plaques commémoratives de la Ville, tandis que l'association philatélique de Maisons-Alfort/Saint-Maurice exposait son travail sur l'art postal dédié à la grande Guerre. Une exposition retraçant les étapes de la première Guerre, prêtée par l'ONAC complétait la visite. Cette journée inaugure la commémoration du centenaire de la Déclaration de la première guerre mondiale qui va donner lieu à Maisons-Alfort à d'autres événements.

Les coquelicots des tranchées, une pièce de théâtre magistralement interprétée



Immersion dans l'univers quotidien d'un poilu en pleine tranchée grâce à M. Cotteau, maisonnaïe passionné d'histoire

Retrouvez tout le programme dédié au Centenaire à Maisons-Alfort, ainsi que de nombreux articles thématiques, témoignages, portraits et documents d'archives sur <http://centenaire.maisons-alfort.fr>



| HANDBALL |

La Finale régionale de la Coupe de France réunit 500 spectateurs

Les talents d'organisation de l'équipe de l'ASA Handball n'est pas à démontrer et c'est la raison pour laquelle la Fédération sportive a de nouveau fait appel à l'association maisonnaise pour accueillir la Finale régionale de la Coupe de France de leur discipline. Le Palais des Sports maisonnaise a donc été le terrain de jeu de nombreuses équipes franciliennes dont le parcours leur a permis de concourir à cette finale régionale. Parmi elles, quatre équipes féminines en lice : Ecouen Ezanville, Clamart HB, ES Nanterre et Coulommiers HBC. Les filles d'Ecouen Ezanville se sont imposées et vont donc continuer l'aventure pour représenter la région Ile-de-France. Coté hommes, les équipes masculines présentes furent Vanves Handball, US Métro, Montmorency Enghien HB et l'ASA de Maisons-Alfort. L'équipe maisonnaise, après s'être bien battue, s'est inclinée face aux vainqueurs de la journée : ceux de l'équipe de Vanves Handball qui ont été néanmoins chaleureusement félicités par leurs adversaires. Pas moins de 500 spectateurs sont venus admirer la technique des joueurs, un chiffre record pour le public de cette discipline dont peut se satisfaire grandement les organisateurs. Bravo et à l'an prochain !



| ACMA |

Un podium national pour l'athlète Rémi Karadayi

Lors des Championnats de France « Jeunes » de Force Athlétique, qui se sont déroulés les 22 et 23 février 2014 à la Gorgue dans le département 59, l'athlète de l'ACMA, Rémi Karadayi, a terminé troisième face à l'engagement de 38 compétiteurs et accédé ainsi au podium de cette compétition nationale. Avec un poids de 237.5 kg en « flexion des jambes » (squat), 150 kg pour le « développé couché » et 235 kg pour le « soulevé de terre », il a totalisé pour les trois mouvements une charge de 622.5 kg, proche du second qui a totalisé 625 kg et le premier 650 kg. L'association maisonnaise signe ici un beau succès pour sa première année de retour à la compétition nationale avec un jeune qui laisse entrevoir plein de promesses pour l'avenir.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Girafe de l'AFAO recrute des coureurs pour le 22 juin

L'association Française de l'Atrésie de l'œsophage (AFAO) dont le siège est à Maisons-Alfort, court à nouveau pour soutenir la recherche sur cette maladie rare. Un appel aux athlétiques coureurs maisonnaise est lancé pour porter les couleurs de l'AFAO et encourager la mascotte, la Girafe de l'AFAO, le 22 juin prochain au Parc de Saint-Cloud à l'occasion de la Course des Héros.

> Plus d'infos pour y participer :

www.afao.asso.fr

ou contact par courriel :

communication.afao@gmail.com



| MORING |

Les adeptes passent leur grade

L'association Moring Art Guerrier a organisé une session de passage de grade de leur discipline atypique, mêlant les arts martiaux et la danse le 1^{er} mars dernier. Au cours de cette matinée sportive, les élèves adultes comme les enfants ont pu obtenir leur sésame avant d'assister à plusieurs démonstrations de combats professionnels. Après la remise officielle des diplômes et des ceintures, ce moment convivial s'est clôturé par une sympathique collation.

> Plus d'infos : Moring Art guerrier : moringartguerrier@hotmail.fr ou par téléphone auprès du Président Cédric Seychelles : 06 10 35 92 68



| TROPHEE ROSES DES SABLES |

Nouvelle aventure humanitaire pour un équipage féminin maisonnaï

Les jeunes maisonnaï sont décidément aussi courageux que solidaires. Un nouvel équipage maisonnaï entièrement féminin s'est constitué pour participer au Trophée Roses des Sables qui se déroulera du 9 au 19 octobre 2014. Composée de deux collègues de travail, Aude Simonet amatrice de sport mécanique et de Carole Flamand dont la gestion de projet est son quotidien, cette équipe devrait aller au bout de l'aventure à croire leurs investissements pour y parvenir. Les jeunes femmes ont créé une association, Les roulements libres, pour inciter les entrepreneurs à croire en leur projet en toute transparence et à les aider à financer leur aventure comme à s'équiper au mieux : recherche de sponsors, vente de chocolats de Pâques, vente de muguet, recherche d'un 4x4 en prêt ou en location, constitution des sacs de denrées non périssables... Un partenariat avec la Croix Rouge de Maisons-Alfort dont Carole fait partie activement a été conclu mais pour autant les jeunes maisonnaïes ont besoin de vous pour leur permettre de vivre ce périple dans le désert marocain où l'humanitaire est placé en premier plan et l'impact environnemental minimisé.



> Soutenez Les Roulements libres en apportant vos dons financiers ou matériels (jouets et habits pour enfants en bon état, matériel scolaire, produits d'hygiène et médicaux...) ou en leur proposant le prêt ou la location d'un 4x4 pour atteindre leurs différentes étapes. Plus d'infos sur le blog : <http://lesroulementslibres.trophee-roses-des-sables.org> ou contact par courriel : equipe179.roulementslibres@gmail.com ou par téléphone auprès de Carole au 06 74 08 29 30.

| A NOTER !

Du sport à gogo au mois de mai

Les compétitions et efforts sportifs fleurissent aussi au Printemps... Venez donc soutenir les maisonnaïes au cœur de leur discipline favorite au travers les rendez-vous sportifs du mois de mai !

- **16 mai** : Course contre la Faim des collégiens de Nicolas de Staël au stade des Juilliottes
- **18 mai** : Compétition départementale avec le CNMA au centre aquatique dès 13h
- **23 mai** : Course contre la faim des lycéens de Delacroix au stade Delaune
- **24 mai** : Fête des enfants du JCMA au Palais des Sports à partir de 14h30
- **28 mai** : Finale de futsal avec le FCMA au Palais des Sports dès 14h
- **31 mai** : Tournoi interne adultes de badminton avec la JAMA au Palais des Sports

« Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

ET SI L'OPPOSITION DEVENAIT CONSTRUCTIVE !

Le PS utilise systématiquement sa tribune pour des attaques contre le Maire et pour diffuser des mensonges. Y compris pendant la période électorale alors que Michel HERBILLON et la majorité ont, eux, interrompu leur tribune pendant 1 an pour respecter l'esprit de la loi électorale.

Exemples :

- Le Maire n'aurait construit que 18 logements sociaux en 21 ans !
- Il menacerait le patrimoine et les quartiers pavillonnaires. Venant d'élus PS, favorables à la Métropole du Grand Paris et au Schéma directeur de la Région, qui prévoient le « bétonnage » de notre ville, cette attaque est cocasse.
- Les « nombreuses propositions » du PS en commissions municipales ne seraient pas prises en compte, alors que les élus PS et Verts y brillent par leur absence (taux d'absentéisme de 61 à 93% en 6 ans).
- Le PS a reproché au Maire d'avoir saisi la justice contre la construction de 900 logements sur le site Pernod à Créteil. Un projet trop dense et néfaste pour

les Maisonnais de Liberté-Vert de Maisons. Hélas pour le PS : le tribunal a retenu les arguments du Maire et annulé la modification du Plan Local d'Urbanisme de Créteil.

- Le PS se plaint d'un manque de place dans les pages d'expression du bulletin. Un comble ! L'opposition a 66% de la page pour 20% des voix quand la majorité a 33% de la page pour 73,84% des voix. A la Région Ile-de-France, la majorité PS ne donne à l'opposition qu'une place réduite en fonction de son score aux élections.

Les Maisonnais ont sanctionné l'attitude du PS avec un score historiquement bas de 13,6% des voix. Espérons qu'il entendra ce message, en finira avec ses mensonges dans ses tribunes et se montrera à l'avenir plus constructif.

Le groupe de la Majorité Municipale
« Avec Michel HERBILLON, Maisons-Alfort d'abord »

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX N'AVAIENT PAS DE MICRO.

Dimanche 30 mars se tenait la séance d'installation du nouveau conseil municipal. Une cérémonie d'ordinaire bien cadrée à l'occasion de laquelle le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal.

Le maire, maître de l'ordre du jour, avait décidé, chose inhabituelle pour un premier conseil, de mettre aux voix une délibération. Il demandait ainsi que le conseil municipal lui délègue plus d'une vingtaine de compétences !

Si certaines délégations sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la commune, il faut dans certains cas de la réactivité, d'autres posaient question. Le maire demandait par exemple qu'on le laisse gérer la dette municipale alors qu'il a souscrit au cours des dernières mandatures des emprunts toxiques pour plus de 12.5 millions d'euros, soit plus de 25 % de l'encours total de la dette de la commune. Ses erreurs de gestions passées ne plaident pas en faveur d'une délégation et il était au minimum légitime de la discuter.

Seulement voilà : le maire n'avait pas prévu qu'il y ait débat. Aucun conseiller municipal ne disposait de micro et il n'était pas prévu qu'ils puissent prendre la parole. Le maire fût à l'évidence surpris quand devant une foule assez nombreuse nous avons abordé le sujet et pour toute réponse préféra botter en touche : « cela vous gêne que la commune soit modérément endettée ». Qui peut croire une chose pareille ?

Les conseillers municipaux de la majorité à qui l'on a retiré des prérogatives extrêmement larges, sont restés coi tout au long du conseil municipal, c'est dire s'ils comptent. L'opposition est nécessaire au bon fonctionnement des institutions municipales. A Maisons-Alfort on s'en rend compte.

Xavier Cohard, Sophie Gallais, Alain Berthelot
Maisons-Alfort, c'est vous !

ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ, L'ALTERNATIVE CITOYENNE !

Dans un contexte général marqué par la critique des choix du gouvernement, le rejet de la politique et l'abstention, le député-maire sortant a été réélu sans ambiguïté.

Les 6,2 % des voix obtenus par notre liste m'ont permis d'être élu au conseil municipal. Je compte y mener une opposition combative et constructive pour défendre les valeurs de l'écologie, de la solidarité, de la justice sociale et de la démocratie, trop souvent ignorées par des politiques libérales purement comptables, où la communication fait office de débat politique, et où la seule vision de l'avenir consiste à se faire réélire.

L'écologie et le développement durable ne sont pas un simple supplément d'âme. Le 5^e rapport que le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) vient de publier le 31 mars est là pour nous le rappeler. Le changement climatique va ralentir la croissance économique et rendre plus difficile la réduction de la pauvreté.

Une véritable transition écologique et sociale doit orienter nos actions. A l'échelle municipale, c'est notamment la rénovation thermique des bâtiments et la lutte contre la précarité énergétique, le développement des transports collectifs et des pistes cyclables, c'est engager une vraie politique de réduction de la consommation d'énergie.

Je m'engage auprès des Maisonnais(e)s à travailler pour une ville moderne, tournée vers l'avenir, une ville citoyenne et solidaire, et ce, sans économiser mon énergie !

Bernard Bouché
Écologie et solidarité, l'alternative citoyenne.
(ecologieetsolidaritemaisonsalfort2014.wordpress.com)

| SEANCE DU 13 MARS 2014 |

Principales décisions du dernier Conseil Municipal



AFFAIRES SCOLAIRES

> Participation communale aux écoles privées

Conformément aux dispositions législatives, la Ville de Maisons-Alfort participe financièrement aux dépenses de fonctionnement induites par les élèves domiciliés à Maisons-Alfort et scolarisés dans les écoles privées sous contrat de la commune, à savoir les écoles maternelles et élémentaires Notre-Dame, Saint-François et Sainte-Thérèse.

La participation de la Ville de Maisons-Alfort est calculée sur la base du coût moyen d'un élève en école publique, et s'élèvera pour l'année scolaire 2013/2014 à 1 016 € par élève.

AFFAIRES FINANCIÈRES

> Subventions

- Dans le cadre de la poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public dans diverses rues pour un montant estimatif de 320 000 € TTC pour le remplacement des candélabres et de 300 000 € TTC pour les travaux de rénovation du réseau enterré, la Ville va solliciter auprès du SIPPEREC, les aides financières les plus élevées possibles.

- Pour 2014, le Conseil Général du Val-de-Marne a alloué à la Ville de Maisons-Alfort au titre du fonctionnement des associations sportives locales une somme de 21 533,60 € qui a été répartie entre les associations sportives maisonnaïses.



> Vote du budget primitif de l'exercice 2014

Le budget primitif de la ville s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2014 :



BP 2014	Dépenses	Recettes
Investissement	10 293 100 €	6 355 400 €
Fonctionnement	67 067 400 €	71 005 100 €
TOTAL	77 360 500 €	77 360 500 €

> Service assainissement

Le budget primitif du service d'assainissement s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2014 :

BP 2014	Dépenses	Recettes
Investissement	150 000 €	35 000 €
Fonctionnement	165 000 €	280 000 €
TOTAL	315 000 €	315 000 €

Ratio réglementaires du budget primitif de l'exercice 2014 (article R2313-1 du CGCT) :

	BP 2014
Population Insee (DGF N-1)	53.513
1-DRF/Population	1.253 €
2-Produit des 4 taxes/Population	722 €
3-RRF/Population	1.327 €
4-Dépenses d'équipement brut/population	109 €
5-Encours de dette/Population	838 €
6-DGF/Population	264 €
7-Dépenses de personnel/DRF	52,5 %
8-Mobilisation du potentiel fiscal (*)	82,0 %
9-DGC + Annuité de la dette en capital/RRF	89,1 %
10-Dépenses d'équipement brut/RRF	8,2 %
11-Encours de la dette/RRF	63,2 %

Brocantes

Samedi 26 avril

Galerie Commerciale des Juilliottes
Organisée par l'Union Commerciale des Juilliottes
Bulletin d'inscription disponible chez les commerçants des Juilliottes
Renseignements au 06.11.94.04.51 - www.bidf.fr

Dimanche 27 avril

Quartier de Charentonneau
Organisée par le Lions Club

Dimanche 8 juin

Quartier du Centre-ville
Organisée par l'association des commerçants du Centre.
Plus d'infos : 01 43 78 97 92 sergeacc@orange.fr

Dimanche 22 juin

Avenue du Général de Gaulle : du Pont de Charenton à la Croix de Lorraine (ex Bords de Marne)
Organisée par le Rotary Club
Renseignements au 01 43 76 31 19 06 08 75 69 64 06 72 45 28 93 www.brocantemarne.fr

AVRIL

Jusqu'au samedi 26 avril

Médiathèque A. Malraux
Jeunes talents
Printemps des Arts : peinture, photo, sculpture, infographie, dessin...
Exposition présentée par l'Office Municipal de la Culture et le BIJ.

Jusqu'au dimanche 4 mai

Théâtre Debussy
39^{ème} Salon d'art photographique
Printemps des Arts : Exposition du Photo-Club Maisonnais
Invité d'honneur : Victor Coucosh - Voir p.31



Du mardi 22 au vendredi 25 avril

Mille Club
de 14h à 16h pour les 6-13 ans
de 16h à 17h30 pour les + de 14 ans
Stage de danse Hip Hop
Par l'association Métissage

Vendredi 25

Maison Pour Tous Pompidou
de 18h à 20h
Stage de Reggaeton Adulte
Par l'association Métissage

Samedi 26

Salle des Arcades, 17 bis rue Parmentier
de 15h15 à 16h45
Méditation
Par Dynamic'Holistique.
Plus d'infos au 06 88 64 23 57, www.elans.fr

Dimanche 27

Centre socioculturel la Croix des Duches de 9h à 12h
Rencontres Philatéliques
Par l'Association Philatélique de Maisons-Alfort, Saint-Maurice

Dimanche 27

Centre socioculturel la Croix des Duches de 14h à 18h
Loto
Plus d'information p.29

Du mardi 29 avril au vendredi 9 mai

Maison Pour Tous Pompidou
Les Jeunes-Ateliers et Encadrement d'Art
Printemps des Arts : Exposition par l'Université Inter Ages (UIA)

Mercredi 30

Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort à 17h30
Le temps et nos horloges
Conférence UIA par Johann Collot et Dominique Aubert-Marson



MAI

Du vendredi 2 au samedi 24 mai

Médiathèque A. Malraux
Les ateliers de peinture

Printemps des Arts : Exposition de l'Amicale des Artistes Maisonnais (ADAM)
Invitée d'honneur : Liliane Caudroy - voir p.31

Dimanche 4

Maison Pour Tous d'Alfort de 14h à 16h
Stage découverte
Danse Yoruba.
Plus d'infos auprès de Musaraile au 06 76 12 20 35 ou assomusaraile@gmail.com

Dimanche 4

Maison Pour Tous d'Alfort de 16h15 à 18h15
Stage découverte, initiation ou perfectionnement
Danse jazz/cabaret pur et

French cancan

Plus d'infos auprès de Musaraile au 06 76 12 20 35 ou assomusaraile@gmail.com

Mardi 6

Théâtre Debussy à 20h45
Klaxon, trompettes... et pétarades
Pièce de théâtre - Voir p.31

Du mercredi 7 jusqu'au dimanche 25 mai

Théâtre Debussy
22^e Salon des Indépendants maisonnaï et de la peinture chinoise
Printemps des Arts : Exposition par l'Université Inter-Ages
Invité d'honneur : Christophe Mabillon, sculpteur plasticien

Du jeudi 8 au dimanche 11 mai

NECC
Ciné-Necc : Au pays des dragons
Voir la programmation sur la dernière de couverture



Samedi 10

Centre socioculturel la Croix des Duches
de 15h15 à 16h45
Yoga du rire
Par Dynamic'Holistique.
Plus d'infos au 06 88 64 23 57, www.elans.fr

Dimanche 11

Parking Gambetta à 14h30
Festival Folklorique
Organisé par l'ACLF
« La Joie de Vivre »

Du lundi 12 au vendredi 16 mai

Centre socioculturel Liberté
Boîtes à histoires
Printemps des Arts : Réalisations des écoles de la 20^{ème} circonscription Maisons-Alfort, Saint-Maurice

Du lundi 12 au vendredi 23 mai

Centre socioculturel les Planètes

Ça cartonne !

Printemps des Arts : exposition des ateliers adultes

Du lundi 12 au vendredi 23 mai

Centre socioculturel les Planètes

Travaux manuels

Printemps des Arts : exposition par l'association Koïnonia

Du lundi 12 au vendredi 30 mai

Centre socioculturel la Croix des Ouches

Rêve ou réalité !?

Printemps des Arts : exposition du Réseau d'échanges des savoirs

Du lundi 12 au vendredi 30 mai

Centre socioculturel la Croix des Ouches

Peinture

Printemps des Arts : exposition de l'atelier seniors

Mardi 13

Théâtre Debussy à 14h30

Stendhal

Conférence UIA par Christian Roy-Camille



Mercredi 14

Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort à 17h30

Les insectes porteurs de virus et de bactéries

Conférence UIA par Jeanne Brugère-Picoux

Samedi 17

Centre socioculturel les Planètes de 14h à 18h

Après-midi country

Organisé par l'Association Culturelle et Sportive des Planètes

Samedi 17

Centre socioculturel la Croix des Ouches

de 15h15 à 17h45

Cibl'exam

Par Dynamic'Holistique.

Plus d'infos au 06 88 64 23 57,

www.elans.fr

Samedi 17

Centre socioculturel la Croix des Ouches

de 20h30 à 22h

Visite guidée

Théâtre présenté par Bilboquet

Samedi 17

Théâtre Debussy à 20h45

Christelle Chollet

« L'entubée »

Humour musical. Location à partir du 26 avril



Dimanche 18

Centre aquatique à partir de 13h

Compétition départementale de natation

Participation du Club de Natation de Maisons-Alfort

Du samedi 17 au vendredi 23 mai

Maison Pour Tous Pompidou

Pastel et patchwork

Printemps des Arts :

Exposition de l'Atelier d'Arts Créatifs

Dimanche 18

Centre socioculturel la Croix des Ouches de 9h à 12h

Rencontres Philatéliques

Par l'Association Philatélique de Maisons-Alfort, Saint-Maurice

Dimanche 18

Centre socioculturel les Planètes de 14h à 18h

Après-midi dansant

Plus d'infos auprès d'INFO-Retraités au 01 45 18 14 42

Dimanche 18

NECC à 18h

Concert

Par les élèves de l'EMMA

LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi au 01 43 76 30 77

BOUT'CHOU CONTE

Pour les 1-3 ans

Mercredi 30 avril à 10h30

Samedi 3 mai à 10h et 11h

Mercredi 21 mai à 10h30

Samedi 24 mai à 10h et 11h

L'HEURE DU CONTE 1

Pour les 3-5 ans

Mercredi 7 mai à 10h30

Mercredi 14 mai à 10h30

Samedi 17 mai à 10h30

L'HEURE DU CONTE 2

5 ans et +

Mercredi 21 mai

à 14h30

Samedi 31 mai à 15h

CHANSONS

Bébé à 5 ans

Samedi 31 mai à 10h30

ET DANS LES BIBLIOTHEQUES ANNEXES DE LA MEDIATHEQUE

ANNEXE RENE COTY

120 rue Roger François, gratuit, inscription obligatoire au 01 43 53 23 78

Heure du conte

Pour les 3-8 ans

Mercredi 30 avril à 16h30

Mercredi 21 mai à 16h30

ANNEXE DU CENTRE

34/36 avenue du Professeur Cadiot, gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

Heure du conte

Pour les 3-8 ans

Mercredi 14 mai à 16h30

Samedi 17 mai à 11h





necc

PRÉSENTE

www.theatredemaisons-alfort.org

AUX PAYS DES DRAGONS

du 8 au 11 mai 2014

■ NOUVEL
■ ESPACE
■ CULTUREL
■ CHARENTONNEAU

107, AV. GAMBETTA
MAISONS-ALFORT
01 58 73 43 03



16h **LE CERF VOLANT DU BOUT DU MONDE** (1958)
de Roger Pigaut et Wang Kia Yi, (France/Chine)
Patrick de Barding, Sylviane Rozenberg, Gérard Szymonski, ...

19h **L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE** (1993)
de Tran Anh Hung (France/Vietnam)
Yên-Khê Tran Nu, Thi Loc Truong, Anh Hoa Nnuyen, Gérard Neth, ...

JEUDI
8

21h30 **LA VIERGE MISE À NU PAR SES PRÉTENDANTS** (2000)
de Hong Sang-Soo (Corée)
Lee Hun-Ju, Moon Sung-Keun, Jung Bo-Suk, ...

19h **BALZAC ET LA PETITE TAILLEUSE CHINOISE** (2002)
de Dai Sijie (France)
Chen Kun, Zhou Xun, Liu Ye, ...

21h30 **IN THE MOOD FOR LOVE** (2000)
de Wong Kar Wai (Chine/France)
Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung, Lai Chen, ...

VENDREDI
9

18h **INDOCHINE** (1992)
de Régis Wargnier (France)
Catherine Deneuve, Vincent Perez, Linh Dan Pham, Dominique Blanc, ...

21h30 **DEPARTURES** (2008)
(Okuribito) de Yojiro Takita (Japon)
Masahiro Motoki, Ryoko Hirose, Tsutomu Yamazaki, Kimiko Yo, ...

SAMEDI
10

16h **LE ROI DES MASQUES** (1996)
de Wu Tianming (Chine)
Zhu Xu, Zhou Renying, Zhang Ruiyang, Zhao Zhigang, ...

18h **UN BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE** (2008)
de Rithy Panh (France)
Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel, Astrid Bergès-Frisbey, ...

DIMANCHE
11

Participation : 5 € - Réduction : 4 € - Moins de 14 ans : 2 € - Pass Cinénecc : 20 €

films en version originale sous-titrée programme sous réserves de modifications

bar - restauration légère